Le wali règle ses comptes avec des élus FFS de Bejaïa



Corruption. L'invitation à la conférence de presse d'hier portait officiellement sur l'état d'avancement des projets inscrits dans le cadre du développement local.
Mais…coup de théâtre ! En présence de l'ensemble des directeurs de l'exécutif, ainsi que ceux de la presse écrite et de quelques médias lourds, dont des chaines TV privées et la radio locale, cela sortie du wali de Bejaïa a été une sorte de contre attaque ciblant «certains» élus du FFS qui, pour rappel, ont exigé lors de leur rassemblement de mardi «une commission d'enquête sur la gestion de la wilaya depuis l'arrivée de Ahmed HamouTouhami».

(Boubekeur Amrani)

Suite en page 2



Quotidien national d'information Directeur fondateur : *Fodil Mezali*

Lahcène Bahbouh inhumé hier à Alger

Tamazight vientde perdre l'un de ses illustres défenseurs

Gros plan. **Bahbouh Lehsen, surnommés par ses détracteurs «apehpouh» par allusion à son choix d'introduire le «P» avec la valeur du «gh» dans sa proposition d'aménagement grammatical de la langue amazighe, reste un grand inconnu du jeune public. Son enterrement hier à Ouled Fayat (Alger) eut lieu sans la présence des projecteurs, donc en l'absence des prétendus maîtres incontestés de la grammaire amazighe. Le connaissant depuis les premières bouffées démocratiques de l'après octobre 1988, j'ai suivi ses mésaventures académiques au pays des hommes libres qui se prétendent champions de la démocratie. Quand on sait qu'à ce jour, aucune institution ne s'est penchée sur le travail colossal qu'il a effectué sur la langue amazighe, on est en droit de se poser des questions sur le pourquoi d'une telle marginalisation, d'un tel discrédit de ses travaux.**

(Mhamed Hassani)

Lire en page 4

Le dernier historique de la Révolution victime d'un AVC

Ait Ahmed sain et sauf



Pour Ali Laskri, «Il n'y a aucun motif d'inquiétude concernant l'état de santé de Hocine Aït Ahmed» qui, a-t-il précisé, «il se rétablit.» Et de rassurer : «Il n'y a pas lieu de s'inquiéter».

Lire en pages 2 et 3

Dialogue intermaliens : *Rabat s'échine à saborder la médiation algérienne*

Lire en page 3

Bouira : *le P/APC de Haïzer a présenté samedi le bilan de son activité en 2015*

Lire en page 6

Conférence de Sadi pour remettre les pendules à l'heure depuis Bejaïa



Lire en pages 12 et 13

N° 534 Lundi 26 janvier 2015 Prix 15 DA

www.lacitedz.net

Terrorisme : *l'Algérie condamne dans les termes les "plus forts" l'assassinat d'un otage japonais*

L'Algérie a condamné dimanche dans les termes les "plus forts" le "lâche" assassinat du ressortissant japonais Haruna Yukawa par l'organisation terroriste (Etat Ismalique "Daech"), a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif dans une déclaration.
"Nous condamnons dans les termes les plus forts le lâche assassinat du ressortissant japonais M. Haruna Yukawa détenu par l'organisation terroriste (Etat islamique "Daech")", a affirmé le porte-parole.
"Nous exprimons notre indignation face à ce crime odieux et barbare et nous appelons à la libération immédiate du deuxième otage, le journaliste M. Kenji Goto", a ajouté M. Benali Cherif.
"Tout en renouvelant le refus de l'Algérie du terrorisme sous toutes ses formes, nous exprimons notre compassion avec la famille du défunt et notre solidarité avec le Gouvernement japonais", a conclu le porte-parole du MAE.

Visite : *le président du Niger se recueille à la mémoire des martyrs de la révolution*

Le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, s'est recueilli dimanche au sanctuaire des martyrs (Alger) à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale. Il était accompagné du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.
Après avoir passé en revue un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le chef de l'Etat nigérien a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la révolution.
Il s'est rendu, par la suite, au musée national du Moudjahid où il a reçu des explications sur l'histoire de l'Algérie et signé le registre d'or.
Le président nigérien était arrivé peu auparavant à Alger pour une visite d'Etat de trois jours à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Ait-Ahmed victime d'une

Hospitalisation. *« Le leader historique du vieux parti d'opposition, 89 ans, a été victime, avant-hier, son hospitalisation en urgence », ont annoncé hier la plupart des agences de presse.*

«Sa famille a envoyé un message à la direction du FFS pour l'informer de la dégradation de l'état de santé de Hocine Aït Ahmed. Une direction qui, hier dimanche, à l'occasion d'une conférence de presse, a donné un peu plus de détails. Un peu auparavant, Ali Laskri, membre de la direction du FFS, instance créée lors du dernier congrès du parti en mai 2013 pour suppléer justement le départ du zaïm, s'est confié à la chaîne Echourouk News. «Il n'y a aucun motif d'inquiétude concernant l'état de santé de M. Aït Ahmed. Il se rétablit. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter », a-t-il dit.
Pour sa part, le premier secrétaire national du front, Mohamed Nebbou, a estimé que «le bilan médical envoyé par la famille fait état d'une série d'AVC subis par Aït Ahmed cette dernière année, affectant le centre de la parole. Nous ne pouvons rien dire de plus. Il n'y a pas plus transparent que de donner son bilan médical. Son état de santé est stable mais on ne sait pas ce qui pourra se passer. Je le redis il est en train de se faire soigner et nous lui souhaitons longue vie ». Des déclarations qui même si elles ne rassurent pas à cent pour cent sur l'état réel de santé du dernier historique du mouvement national et de la Révolution, n'ajoutent pas de l'inquiétude à de l'inquiétude.
Le successeur de Belouizdad à la tête de l'Organisation secrète (l'OS) du PPA (numéro deux au départ mais qui assurait le rôle de véritable numéro un étant donné l'état de santé dérisoire de Belouizdad) est, qu'on le veuille ou non, une fierté pour tous les Algériens qui, partisans et opposants réunis, reconnaissent en cet autre intellectuel de la révolution algérienne un pilier sans lequel la lutte avec succès pour l'indépendance n'aurait pas eu le retentissement international auquel sa personnalité et son action avaient contribué. Car Ait Ahmed qui fut un chef militaire modèle une fois à la tête de l'OS, eut aussi le verbe franc et le propos convaincant quand, à Bandoeng, il conduisait avec succès une délégation algérienne pas encore à son aise dans les rencontres internationales. Là où, féru de démocratie et de liberté d'expression, le futur chef charismatique du premier parti d'opposition en Algérie, le FFS, donnait le la sur ce que, de retour à Alger, allait être la suite de son combat. Pour la démocratisation de la vie publique comme pour le fondement de la personnalité algérienne, le Tamazight, Hocine Ait Ahmed n'avait pas d'autres solutions qu'une rébellion en bonne et due forme contre l'ordre qui, moins de deux ans après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, allait contraindre peuple et pays à s'enfoncer dans le contraire de ce que Novembre et le congrès de la Soummam avaient pourtant promis : un Etat démocratique et social. Son arrestation suivie d'une libération-fuite de la prison l'a contraint au long exil que l'on connait. Suite à quoi, une fois la Constitution du 23 février 1988 votée, l'homme revint au pays qu'il quittera troisd années seulement plus tard, craignant de subir le même sort que son compagnon de lutte feu le président Boudiaf.

Dj Kersi



Le wali règle ses comptes avec des

Suite de la page une

« Je ne suis pas là pour m'attaquer au FFS en tant que parti envers lequel je voue tout le respect. Respect pour le parti et son leader Hocine Ait Ahmed à qui je souhaite un prompt rétablissement », avertit de prime à bord le wali qui de bout en bout de son intervention n'a pourtant pas cessé de lancer de graves accusations à l'égard des ses élus. Lesquels, tenait-il à rappeler, « avaient tenu des propos insultants » envers sa personne, l'accusant ouvertement de corruption notamment dans l'octroi des licences pour l'exploitation de débits de boissons alcoolisées.
« Dés mon arrivée à la tête de cette wilaya j'ai décidé sur demande du mouvement associatif le lancement d'une campagne de régularisation des débits de boissons alcoolisées, nous avons après enquête administrative avalisé 142 dossiers et non quatre cents comme le soutiennent certains élus du FFS», affirme Hamou Ahmed Touhami avant de révéler que parmi ces mêmes élus APW certains se sont même rendus dans son bureau pour l'exhorter à accorder des licences d'exploitations de débits de boissons alcoolisées.
Une grave accusation qui vise des élus du FFS qui d'un coté exigent une enquête sur l'octroi de ce type d'autorisation et de l'autre accourent, selon le conférencier, dans son bureau quémander pour on ne sait quels amis « ce document monnayé » à coup de centaines de millions.
« Cette campagne de moralisation de la vie publique, je l'ai entamée au niveau de la DUC où les permis de construire étaient délivrés dans un appartement situé au quartier Seghir avec des contres-parties sonnantes et trébuchantes », martèle le wali de Bejaia qui dit avoir déposé plainte contre le P/APW qui, pour rappel, l'avait accusé dans une déclaration rendue publique d'avoir manipulé un groupe d'élus au sein de cette institution contre le groupe FFS.
Toujours dans sa lancée, l'actuel wali revient sur les attributions de licences d'exploitations de débits de boissons, accusant sur son passage son excollègue qui était à la tête de cette wilaya durant les années 1990.
« Durant les années 1990, un ex-wali a sur arrêté, permis l'exploitation de débits de boissons alcoolisées avec simple registre de commerce contrairement à la loi régissant cette activité qui oblige l'obtention après enquête d'une licence. A cette période, il existait des centaines de bars, de magasins au niveau de cette wilaya », martèle-t-il en désignant, sans le nommer (tout le monde l'aura en tout cas compris), Mohand cherif Chekini.
« Je souhaite une commission d'enquête, et elle sera la bien venue ; mais je défie ces quelques élus du FFS d'apporter la moindre preuve de mon implication sur quelque affaire que ce soit de corruptions», tempête Hamou Ahmed Touhami tout en invitant « certains députés », allusion faites à Chafâa Bouiche de mettre de côté son immunité parlementaire pour, dit-il, permettre à la justice de faire son travail dans le cadre d'une plainte contre « les insultes proférées à mon égard ». Revenant sur le blocage que vit l'APW, le wali affirme qu'en sa qualité de commis de l'Etat, il estime, vu la souveraineté dont jouit cette assemblée, n'avoir aucun droit d'immixtion dans ses affaires internes, informant l'assistance de l'invalidation par la chambre administrative de la session du 28 décembre dernier tenue uniquement par les élus du FFS, en l'absence de l'opposition et du wali ainsi que des directeurs de l'exécutif. Ce pourquoi le vote du BP 2015 a finalement été adopté par le ministère de l'Intérieur comme le prévoit la loi en cas de blocage constaté au sein d'une assemblée élue.
Faisant intervenir un à un ses directeurs de l'exécutif pour donner l'état d'avancement des projets lancés dans le cadre du développement local, le wali s'en était servi comme du meilleur moyen de démentir ses détracteurs du FFS qui l'accusent d'être derrière ce qu'ils qualifient de « blocage » de la wilaya.



Abdennour, l'antistar

Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2015. *Dans l'imaginaire collectif, Monaco est indissociable de ses palaces, de ses paillettes, de son glamour, et de ses stars. Avec l'arrivée de Dmitry Rybolovlev à la présidence en 2011, l'ASM a voulu se mettre au diapason de sa Principauté. Les recrues clinquantes se sont enchaînées. Tour à tour, Jérémy Toulalan, Radamel Falcao, Joao Moutinho, Dimitar Berbatov et autres noms ronflants ont rejoint le Rocher. Aymen Abdennour a fait de même...*

Or si le talent est là, difficile de placer le défenseur tunisien dans la même catégorie : Abdennour est allergique au vedettariat. Loin d'être impressionné par Zlatan Ibrahimovic, l'arrière de 25 ans s'était d'abord signalé en septembre 2012 alors qu'il jouait encore à Toulouse, par un "Je n'ai rien vu de lui, il ne m'a rien montré, il ne courait pas !" à propos du Suédois, au lendemain d'un match face au Paris Saint-Germain. Une sortie médiatique franche qui a eu le mérite de trancher avec l'idolâtrie ambiante dont est sujet LA Star de la Ligue 1.
Et puis son style de jeu, toute en sobriété, et son extrême discrétion hors des terrains ont confirmé ceci : Aymen Abdennour est une antistar.
"J'aime la simplicité" confirme l'intéressé au micro de FIFA.com. "Je suis quelqu'un de calme, qui n'aime pas faire de vagues. Je mène la vie de Monsieur Tout-le-monde, avec sobriété et humilité", ajoute-t-il avec une voix douce qui tranche avec son imposante musculature, son regard noir, son crâne rasé, et ses interventions musclées sur le rectangle vert. Une autorité défensive qui en a fait l'un des meilleurs défenseurs de Ligue 1, et le pilier de la défense de la Tunisie. Même s'il lui-même s'en défend…
"Que ce soit en club ou en sélection, je fais partie d'un collectif. Je ne suis rien sans mes coéquipiers. Je ne joue que pour les aider", souligne-t-il.
"Que j'appartienne à un grand club, ou que je sois le seul de ma sélection à disputer la Ligue des champions, rien ne saurait me conférer un statut particulier. Je me dois de garder les pieds sur terre et de me donner à fond aux entraînements. Depuis le début de ma carrière, je joue chaque rencontre dans le même état d'esprit : celui d'un enfant qui jouerait son premier match avec les pros."

Rouge et blanc, même combat

En tout cas, ce mélange d'humilité et de modestie paye. Sous sa houlette, Monaco a notamment fini le premier tour de Ligue des champions de l'UEFA avec le plus petit total de buts encaissés (1). Pour l'anecdote, en marquant de la tête contre le Zénith Saint-Petersbourg (2:0) le 9 décembre dernier, le Tunisien a aussi privé son club d'un curieux record, empêchant l'ASM d'être le club qualifié en huitième de Ligue des champions avec le moins de buts en phase de poules (2) ! Évidemment, personne ne lui en voudra.
Hasard ou non, les Aigles de Carthages ont un profil et des statistiques semblables aux Monégasques au regard des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2015, qu'ils ont finies avec la deuxième meilleure défense et la plus mauvaise attaque de tous les pays qualifiés. "Seuls les trois points comptent. Bien sûr, toute équipe préfère gagner avec la manière. Mais si c'est sans, moi je prends !", avoue Abdennour qui synthétise à merveille le style sans fioriture de la Tunisie et son prisme défensif, revivifiés par Georges Leekens, depuis sa nomination en avril 2014 à la place du Néerlandais Ruud Krol.
Efficaces à défaut d'être spectaculaires, les Rouges et Blancs sont en excellente posture dans cette CAN 2015 à la veille de rencontrer la RD Congo, lors de la dernière journée du Groupe B. Après un nul face au Cap-Vert (0:0), ils ont su revenir au score face à la Zambie pour finalement l'emporter 1:2. "On a une belle équipe, sans aucun doute, mais de là à nous coller une étiquette de favoris…", tempère Abdennour. "Si on ne lâche rien, si on reste agressifs, appliqués, concentrés, on peut gagner des matches.
Mais pour remporter une compétition telle que la CAN, il y a beaucoup de paramètres qui rentrent en jeu... On va voir comment ça va se passer. Et paradoxalement, ce n'est pas toujours l'équipe plus forte qui gagne la Coupe d'Afrique !"
Orpheline de son tenant du titre nigérian, et de ses stars Didier Drogba et Samuel Eto'o retraités, la reine des compétitions africaines est en tout cas prête à couronner un nouveau roi… Et si celui-ci venait d'une Principauté et ferait dans la sobriété ?

aucune équipe qualifiée à l'issue de la 2e journée

Aucune sélection nationale n'a réussi à valider son billet pour les quarts de finale de la CAN-2015 de football en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), à l'issue de la deuxième journée de la phase de groupes, clôturée samedi. Le groupe D où figurent la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée, et le Cameroun reste le groupe le plus indécis. Les quatre rencontres disputées jusque-là dans cette poule, qualifiée du groupe de la mort par les observateurs, ont été soldées par un score de parité (1-1). Une première dans histoire de la compétition continentale. Les quatre équipes totalisent deux points chacune et une différence de buts parfaite (0) ce qui fait que la prochaine journée prévue mercredi, s'annonce explosive et décisive à plus d'un titre. Dans le groupe C, où figure l'équipe algérienne, les calculs seront importants en vue de la 3e journée, mardi prochain. Leader avec 4 pts au compteur, le Sénégal qui sera opposé à l'Algérie, n'aura besoin que d'un seul point pour valider son billet, alors que les Verts devront impérativement l'emporter. En cas d'un match nul, les Algériens devront attendre le résultat de l'autre match, Afrique du Sud - Ghana, où un succès des "Bafana Bafana" enverrait les Verts en quarts de finale. La Tunisie, aux commandes du groupe B (4 pts) jouera lundi face à la RD Congo, qui compte 2 points. Un nul suffira aux "Aigles de Carthage" pour composter leur billet, alors que les trois autres équipes gardent intactes leurs chances pour figurer au prochain tour de cette 30e édition de la CAN. Le groupe A, où figure le pays organisateur, la Guinée équatoriale, n'est pas en reste, puisqu'il n'a pas encore livré tous ses secrets, à une journée de l'épilogue. Vainqueur lors de son premier match face au Burkina Faso (2-0), le Gabon a été surpris lors de sa deuxième sortie par le Congo (1-0). La Guinée équatoriale, auteur de deux matchs nuls, jouera "une finale" dimanche face au Gabon. L'autre opposition de cette poule, entre le Congo et le Burkina Faso, est qualifiée également de décisive, pour le passage au deuxième tour. Il faut remonter à la CAN 2002, disputée au Mali, pour assister à cette situation indécise dans les quatre groupes de la prestigieuse compétition africaine.

Le Cameroun mis en échec par la Guinée

Le Cameroun n'a pas réussi à dominer la Guinée (1-1) et a maintenu le suspense dans un groupe D extrêmement indécis, samedi à Malabo, au 1er tour de la CAN-2015.
Ce résultat arrange surtout la Côte d'Ivoire, de nouveau tenue en échec par le Mali (1-1) plus tôt dans la journée. Avec quatre équipes à 2 petits points en deux rencontres, cette poule est loin d'avoir rendu son verdict et la qualification pour les quarts de finale se décidera lors de la dernière journée, mercredi.
Les Lions Indomptables ont cru avoir fait le plus dur en ouvrant la marque par Benjamin Moukandjo sur un corner direct dévié dans son but par le malheureux gardien guinéen Naby Yattara (13e). Mais Ibrahima Traoré a égalisé juste avant la pause sur un exploit individuel, une magnifique frappe croisée à l'entrée de la surface (42e).
Le Syli National, sur le papier la plus faible formation de ce groupe très relevé, continue ainsi de jouer les trouble-fêtes et peut encore rêver d'une accession au prochain tour, ce qui ne lui est plus arrivé depuis 2008.
Le Cameroun, absent des deux dernières éditions, devra de son côté aller chercher son billet au cours d'un choc contre la Côte d'Ivoire qui s'annonce irrespirable. Il pourra regretter de ne pas avoir assez muselé l'intenable Traoré, un véritable poison pour la défense des Lions. Avant son but, le joueur de Moenchengladbach avait déjà buté in extremis sur Joseph Ebogo (36e) puis a bien failli doubler la mise sur un tir enroulé (47e) alors que les Camerounais ont eux trop gâché, à l'image d'Aboubacar (10e, 34e, 64e) ou de Stéphane Mbia (90e), et ont même manqué de peu de se faire surprendre par Naby Keita (75e). Orphelins de Samuel Eto'o, le recordman des buts inscrits en phase finale de Coupe d'Afrique (18 réalisations), ils n'ont pas encore trouvé un tueur des surfaces et pourront maudire leur stérilité offensive. A méditer avant de se frotter aux Eléphants ivoiriens.

Une conférence pour reme

«Dans les phases les plus problématiques de notre histoires, les clercs ont, hélas, souvent déserté».

Par Saïd Sadi

Azul, asseggas ameggaz

Mes remerciements les plus sincères vont d'abord pour « le café littéraire » de Bgayet, maillon de la chaine des justes qui entretient la flamme de notre vie culturelle avec une générosité et une intelligence qui honorent leurs auteurs, démentant ainsi les sombres pronostics qui annonçaient une société définitivement gagnée par la cupidité, esclave d'un consumérisme débridé et résignée à la démission de la pensée.

J'observe, en Kabylie, que malgré l'atonie des universités et l'effondrement des autres institutions culturelles devant leurs missions d'animation et de recherche dans leur champ de compétences respectifs, la collectivité a su mobiliser des ressources insoupçonnées pour susciter et animer un débat de qualité et qui plus est d'une remarquable opportunité, notamment aujourd'hui où la vie intellectuelle officielle est chloroformée ou caporalisée par les clientélismes d'Etat et les archaïsmes sociaux régénérés par la panne d'ambition pour la nation.

Ce contraste donne encore plus de relief à ces ilots de lumière, de raison et d'intégrité. Comme je l'ai fait partout où des associations ont organisé des rencontres avec le grand public, il me tient à cœur de saluer cette instance qui travaille pour le bien être collectif dans des conditions que je sais difficiles ; les tracasseries qui ont émaillée cette conférence étant une illustration du parcours du combattant que doivent franchir les animateurs autonomes de la société civile.

Cela dit, je veux aussi souligner que, par leur engagement, ces organisations apportent une autre démonstration : le débat public serein peut rassembler les citoyens de tout âge et de toute catégorie sociale. Je le savais un peu auparavant, je l'ai vérifié avec le succès rencontré par le livre consacré au colonel Amirouche qui a abordé des questions complexes et douloureuses mais qui a engendré des discussions qui ont pu être graves, quelques fois vives, mais toujours empreintes de retenue et de sagesse. Le désir de savoir n'est donc pas synonyme de l'anarchie que décrivent ceux qui veulent continuer à maintenir l'éteignoir sur la guerre de libération.

Au delà de son contenu, l'histoire de cette publication est en elle-même caractéristique d'une société parallèle qui défie et surclasse les rétentions et les oukases qui aliènent la vie publique.

60 000 exemplaires d'un ouvrage publié à compte d'auteurs ont été écoulés. Pourtant, les obstructions étaient lourdes : tentatives de refuser la délivrance de l'ISBN, refus de tous les éditeurs de prendre en charge la distribution du récit, toutes les grandes imprimeries ont été menacées de se voir éliminées du marché de l'éducation nationale qui constitue l'essentiel de leur chiffre d'affaire si elle produisait le livre, interdiction d'exposition au salon du livre d'Alger…

Vérités de terrain

Je commence par donner ces informations car elles constituent un repère qui nous rappelle que dans les phases les plus problématiques de notre histoires, les clercs ont, hélas, souvent déserté. Ce sont alors les citoyens anonymes qui s'investissent, mobilisent leurs intelligences, leur générosité et leur patience pour se sortir d'impasses où d'autres peuples sont rarement revenus, entrainant derrière eux ceux qui étaient supposés être l'avant garde du combat.

J'insiste donc pour dire qu'en dehors des clientèles du régime qui ont réagi avec la violence que l'on sait, je n'ai, à ce jour, pas enregistré un seul acte ou propos déplacé dans les conférences publiques; ceci en dépit de mises à nu et de révélations qui peuvent légitimement heurter les consciences.

Les citoyens captent les informations pour les commenter avec un sens de la mesure qui tranche avec les polémiques homériques lancées par les agents officiels ou para officiels de la nomenklatura.

Comme en 1954, comme en 1980, l'épreuve de vérité se joue en dehors des sphères académiques.

Oui, nous faisons quotidiennement mentir le discours invoquant la démission morale, la soumission intellectuelle, la régression culturelle par lesquelles des parrains, à l'origine de ces travers, veulent justifier un traitement opaque et autoritaire de la cité algérienne. Encore une fois, merci de répondre, à votre manière, à cette appétence citoyenne pour la culture, l'histoire et le libre débat.

Venons en maintenant à notre réunion d'aujourd'hui. Pour dire la vérité, lorsque le « café littéraire » m'avait invité à animer une conférence, je voulais intervenir sur un sujet attendu afin de répondre à une question récurrente qui m'a été posée partout où je suis passé et qui concerne mon choix de publier un livre sur le colonel Amirouche et la méthodologie qui a guidé mon entreprise.

Je pourrais répondre à ces interrogations dans le débat si le voulez mais les tournures qu'ont prises les réactions qui ont suivi les nouvelles informations rapportées dans la quatrième édition et mon appel à un débat public, libre, loyal sans surenchères ni tabou sur l'histoire de la guerre m'ont amené à élargir la réflexion.

On note que le climat créé par les attaques des affidés du pouvoir ou de ce qu'on peut finalement considérer comme des intellectuels organiques du système et l'insurrection citoyenne, révélée par l'adhésion enregistrée lors ces rencontres organisées contre la confiscation du champ mémoriel, représentent une matière de première main pour la compréhension des enjeux qui se jouent dans le pouvoir et la société.

Cela fait maintenant cinq ans que la première édition du livre sur Amirouche est sortie. A ce jour, et si l'on évacue les récentes provocations d'un fantasque agent du Malg, je n'ai pas entendu une seule contestation sur le contenu factuel du livre.

Mieux, je ne crois pas savoir qu'un critique ou un universitaire ait pris la peine de prendre langue avec les témoins que j'ai interviewés pour faire préciser un propos ou un événement ; ce qui eut été sain et utile car ces acteurs, qui sont aussi des hommes âgés, peuvent avoir été pris en défaut sur tel ou tel aspect de leur narration.

On aurait pu aussi décider de vérifier l'authenticité des documents produits, et cela aurait enrichi le débat et, peut être même, permis de trouver d'autres sources qui pourraient contribuer à mieux lire une épopée qui nous concerne d'autant plus que le système politique qui régit le pays fonde sa légitimité sur le monopole de l'histoire.



Cerbères d'hier et d'aujourd'hui

On ne peut que le déplorer, mais le débat auquel j'ai appelé n'a, hélas, pas encore commencé.

Essayons de voir, non pas pour l'alimenter mais pour bien en cerner les origines et les implications, par qui, comment et pourquoi a été conçue et mise en œuvre une des plus turbulentes et plus longues polémiques de l'histoire littéraire de notre pays.

Commençons par les premiers intervenants qui ont sonné la charge. Ce sont les héritiers du Malg les plus orthodoxes qui sont montés au créneau, sitôt le livre sorti. Les arguments furent à la mesure de ce qu'on pouvait attendre d'un appareil dont le fonctionnement atteste, au moins à postériori, qu'il fut conçu pour doubler et cornaquer sinon les soumettre les instances légales de la révolution. La cacophonie fut telle qu'il a souvent fallu laisser passer trois ou quatre salves avant de réagir pour dégager les invariants des attaques qui tenaient en deux idées.

En substance tous les écrits étaient sous tendus par la mise en accusation de la contestation d'un dogme scrupuleusement observé dans le pays depuis 1962 : « nous avons établi une fois pour toutes les règles et définit les éléments qui doivent figer l'histoire de la guerre de libération, tout ce qui y déroge doit être assimilé à une trahison nationale. Et dans cette congélation, Amirouche est déclaré sans appel « un criminel de guerre » par ceux là même qui ont assassiné Abane. C'est dire la nature des paradigmes qui inspirent la doxa officielle.

Seconde considération, pour des raisons que l'on développera plus loin, la wilaya III ne devant en aucune façon se voir reconnue dans le rôle qui fut le sien dans le combat libérateur est projetée dans une zone grise qui autorise les fantasmes les plus excentriques et nourrit les préjugés les plus délirants. Cette donnée qui pèse pourtant lourdement sur le champ politique et historique algérien reste tabou.

De tels interdits hypothèquent la vie des peuples avec une incidence mortifère qui restera prégnante tant qu'elle n'est pas évacuée dans une démarche cathartique. L'Afrique du Sud n'a pu dépasser la violence, refoulée ou non, de l'apartheid que le jour où la collectivité nationale a accepté de regarder ses vérités en face.

Mais on verra, et c'est ce qui pose question sur la santé morale du pays, qu'il n'y a pas que ces agents du Malg qui accommodent leur conscience avec ces abominations historiques et symboliques.

Supplétifs de la censure

Dans la foulée de l'escouade de hussards qui sont montés au front, il y a d'autres politiques, dont certains cultivent des ambitions très actuelles.

Les oméga 3 améliorent le sommeil des enfants

Etude. *Les enfants supplémentés en oméga 3 s'endorment plus vite et dorment mieux, ont montré des chercheurs de l'université d'Oxford.*

Indispensables à la vie, les oméga 3 ne sont pas fabriqués par notre organisme. On les trouve notament dans les poissons gras, dont il est recommandé de consommer deux portions par semaine, ou dans les huiles de noix et de colza. Les oméga 3 participent à la formation des neurones, et favorisent les mécanismes d'apprentissage et la mémoire. Par ailleurs, des recherches dessinent depuis une dizaine d'années un lien entre sommeil et oméga-3, que confirme un une étude britannique, publiée dimanche dans le «Journal of Sleep Research». Ces travaux de l'université d'Oxford montrent qu'un apport plus élevé de cet acide gras serait associé à un meilleur sommeil chez les enfants. Pour participer à cette étude de l'université d'Oxford, le seul critère de sélection des enfants âgés entre 7 et 9 ans était leurs difficultés à lire. Les chercheurs ne savaient donc pas au début de l'étude s'ils avaient ou non des troubles du sommeil. Or, près de 40% d'entre eux étaient anxieux au moment d'aller au lit, souffraient d'éveils nocturnes ou de parasomnies (troubles caractérisés par des comportements anormaux durant le sommeil).

Une heure de sommeil de plus

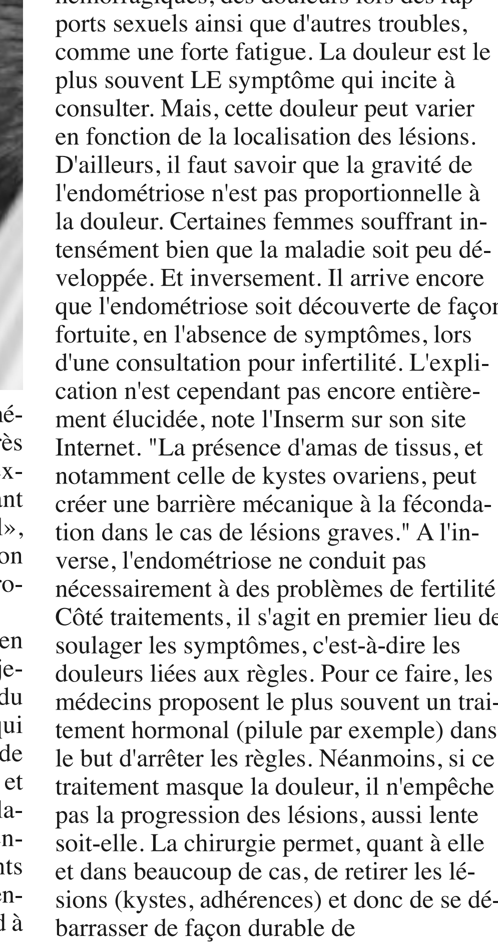
Pendant quatre mois, ces 362 enfants ont pris 600mg d'oméga-3 - en particulier de l'acide docosahexaénoïque (DHA) - par jour ou un placebo (ni les parents et les enfants ni les médecins ne savaient ce que contenaient les gélules). Parmi ces enfants, 43 ont porté, durant cinq jours - avant et après la prise d'oméga-3 - un actimètre. Cet appareil, sous forme de bracelet placé au poignet, enregistre les mouvements en fonction du jour et de l'heure. L'analyse de l'actimètre permet ainsi de visualiser les horaires du coucher et du lever, le temps d'endormissement, le temps de sommeil total par 24 heures… Les chercheurs ont ainsi pu évaluer, de façon objective, les rythmes d'éveil et de sommeil des enfants. Le sommeil des autres enfants - non équipés de l'actimètre - était évalué par les parents. «Selon les parents, les enfants ayant des troubles du sommeil et qui recevaient du DHA dormaient mieux», affirme au Figaro Thees Spreckelsen, co-auteur de l'étude. Grâce à l'actimètre, les chercheurs ont pu mesurer ces améliorations: ces enfants dormaient en moyenne 58 minutes de plus par nuit et se réveillaient sept fois moins que ceux recevant le placebo.

Carence en oméga-3

Les auteurs en ont donc déduit que l'amélioration du sommeil était liée à un niveau sanguin de DHA élevé, tout en soulignant que des études supplémentaires sont nécessaires pour confirmer ce lien et comprendre les mécanismes en œuvre. «Nos résultats sont très prometteurs, il faut maintenant tenter l'expérience avec un nombre plus important d'enfants ayant des troubles du sommeil», explique Thees Spreckelsen. Lui et son équipe espèrent aussi que l'étude sera reproduite avec des adultes.

Cette étude permet également de mettre en avant les carences en oméga 3 chez les jeunes enfants. Les chercheurs pointent du doigt les régimes alimentaires actuels qui n'apportent pas suffisamment de cet acide gras. «Cette situation est très inquiétante et cela doit faire réagir les parents et le législateur», conclut Thees Spreckelsen. Cependant, l'utilisation de compléments alimentaires enrichis en oméga 3 chez les enfants n'est pas utile si l'alimentation répond à tous les besoins.

Endométriose : *en moyenne 7 ans avant d'être diagnostiquée*



Une marche de mobilisation avait lieu hier à Paris mais aussi dans plusieurs villes à travers le monde. Une occasion pour sensibiliser sur cette pathologie féminine méconnue. Une femme sur dix est touchée par l'endométriose. Mais il faut en moyenne sept ans à une femme avant d'être diagnostiquée. Cette pathologie gynécologique, qui se caractérise par la présence de tissu utérin en dehors de la cavité utérine, se manifeste notamment par des règles douloureuses ou hémorragiques, des douleurs lors des rapports sexuels ainsi que d'autres troubles, comme une forte fatigue. La douleur est le plus souvent LE symptôme qui incite à consulter. Mais, cette douleur peut varier en fonction de la localisation des lésions. D'ailleurs, il faut savoir que la gravité de l'endométriose n'est pas proportionnelle à la douleur. Certaines femmes souffrant intensément bien que la maladie soit peu développée. Et inversement. Il arrive encore que l'endométriose soit découverte de façon fortuite, en l'absence de symptômes, lors d'une consultation pour infertilité. L'explication n'est cependant pas encore entièrement élucidée, note l'Inserm sur son site Internet. "La présence d'amas de tissus, et notamment celle de kystes ovariens, peut créer une barrière mécanique à la fécondation dans le cas de lésions graves." A l'inverse, l'endométriose ne conduit pas nécessairement à des problèmes de fertilité. Côté traitements, il s'agit en premier lieu de soulager les symptômes, c'est-à-dire les douleurs liées aux règles. Pour ce faire, les médecins proposent le plus souvent un traitement hormonal (pilule par exemple) dans le but d'arrêter les règles. Néanmoins, si ce traitement masque la douleur, il n'empêche pas la progression des lésions, aussi lente soit-elle. La chirurgie permet, quant à elle et dans beaucoup de cas, de retirer les lésions (kystes, adhérences) et donc de se débarrasser de façon durable de l'endométriose.

Un aimant géant pour percer les secrets du cerveau

Une première mondiale sera réalisée en France, en 2015, à l'aide d'un aimant hors norme qui permettra d'observer plus finement des amas de neurones chez l'homme.

La semaine du cerveau s'achève ce week-end. Mais comment les neurones s'activent-ils quand on pense? Quand on agit? Quelles sont les premières traces de la maladie d'Alzheimer dans le cerveau? Tels sont quelques uns des mystères qui demeurent. Ils pourraient être percés à l'aide d'un instrument d'IRM (imagerie par résonance magnétique) exceptionnel, qui sera livré en janvier 2015, au CEA (Commissariat à l'énergie atomique), à Saclay (Essonne). Ses performances seront uniques au monde. «J'ai eu l'idée dès l'an 2000 d'un aimant très puissant (11,7 Tesla) qui permettrait d'améliorer la résolution spatiale et temporelle des images.

Quand en 2002, nous avions lancé un appel d'offres pour cet équipement, seuls nos collègues du CEA, qui fabriquaient les aimants LHC (Large Hadron Collider) du Cern, ont répondu présents. Finalement, le consortium «Iseult» a été créé entre la France et l'Allemagne, avec d'un côté le CEA et l'entreprise Guerbet, de l'autre l'université de Fribourg et Siemens, en 2005», rappelle Denis Le Bihan, médecin, physicien et fondateur de l'institut NeuroSpin en 2007, à Saclay.

Un aimant de 60 tonnes

«C'est un projet de longue haleine, sur lequel j'ai commencé à travailler il y a dix ans. Vers janvier 2015, nous devrions recevoir l'aimant, assemblé à Belfort dans l'usine d'Alstom, qui sera acheminé par route et péniche par convoi spécial», explique Pierre Védrine, responsable du projet Iseult au CEA. Sa dimension est hors norme.

L'appareil pèsera au total 130 tonnes. «L'aimant seul, de 60 tonnes, aura un diamètre interne d'un mètre et extérieur de 4 mètres. La bobine sera composée de plus de 200 km de câbles supraconducteurs», ajoute le chercheur. Pour obtenir un champ magnétique intense, l'utilisation d'un supraconducteur est obligatoire. Il s'agit d'un matériau, en niobium-titane, qui conduit le courant sans aucune résistance quand il est refroidi près du zéro absolu, à 1,8° K (soit -271 ° C), avec de l'hélium liquide superfluide.

Le métal supraconducteur est enfermé dans une gaine en cuivre très pur, en forme de brins qui sont ensuite regroupés et assemblés sous forme de bobine. Des opérations très délicates sur le plan mécanique et physique ; le champ magnétique peut faire disparaître les propriétés supraconductrices du matériau. Alimentée par un courant stabilisé, la bobine pourra créer en son centre un champ magnétique homogène sur l'ensemble de la taille du cerveau. Ce dernier sera étudié à très haute fréquence (500 MHz) au moyen d'antennes spéciales. Il sera ainsi possible d'aimanter les molécules d'eau contenues dans le cerveau, en agissant sur les protons des atomes d'hydrogène.

Un moyen d'obtenir, à l'aide d'autres systèmes sophistiqués, une précision nettement améliorée de l'IRM qui serait de l'ordre du dixième de mm, contre 1 mm pour un IRM utilisé en médecine et 0,4 mm pour un autre appareil expérimental à 7 Tesla, déjà installé à Saclay.

De 1000 à 5000 neurones

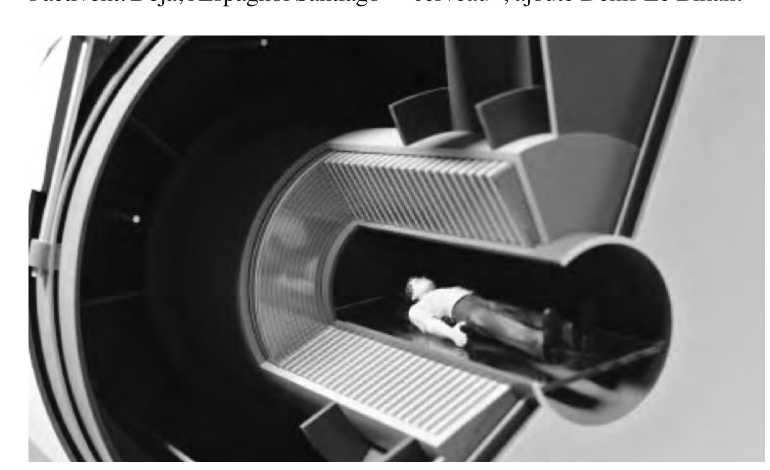
«La résolution spatiale permettra de séparer des amas de 1000 à 5000 neurones», précise Denis Le Bihan. Une minuscule partie du cerveau. A la naissance, il contient 100 milliards de petites cellules grises. Et chacune peut se connecter avec 10 000 autres à la fin de l'adolescence. Les neurones sont toutefois arrangés de manière différente à la surface du cerveau, selon leur localisation et la fonction cérébrale qui y est associée. Une telle résolution devrait permettre au médecin de vérifier son hypothèse de l'existence d'un «code neural».

Ce code serait, selon lui, lié à l'organisation tridimensionnelle des neurones. Une sorte d'écriture, comme les bases A, T, C et G qui composent l'ADN. Mais selon cette comparaison, «nous n'en sommes qu'au moment où des chromosomes ont été identifiés dans le noyau des cellules». Pour identifier ces amas et accéder à ce «code neural», un moyen serait de mesurer précisément les mouvements de l'eau, qui reflète l'organisation des cellules du cortex cérébral. Cela est rendu possible grâce à l'IRM de diffusion que Denis Le Bihan a mise au point dès 1985.

Cette technique est utilisée dans le monde entier depuis près de vingt ans pour le diagnostic en urgence des accidents vasculaires cérébraux. Car la diffusion de l'eau chute dans les neurones en train de mourir. L'IRM de diffusion pourrait aussi montrer les changements survenant dans la forme des neurones quand ils s'activent. Déjà, l'Espagnol Santiago Ramon y Cajal, prix Nobel de médecine en 1906, le supposait. Ce découvreur des neurones les décrivait comme les «mystérieux papillons de l'âme dont les battements d'ailes pourraient peut-être un jour révéler les secrets de la vie mentale».

Le nouvel équipement sera utilisé pour «voir» ces mouvements plus précisément. Avant son utilisation chez l'homme, le futur instrument devra d'abord être testé et approuvé par les organismes de certification (Agence nationale de sécurité du médicament,

Comité consultatif d'éthique). Outre l'eau, le champ magnétique «permettra aussi d'étudier d'autres éléments importants (ions sodium, neurotransmetteurs, etc.) pour nous aider à percer les mystères de notre cerveau», ajoute Denis Le Bihan.



L'APC de Haïzer présente son bilan 2014

Transparence. *C'est samedi dernier, au niveau de la Maison de jeunes de la ville de Haïzer, que le P/APC MézianeChabane a présenté son bilan d'activité de l'exercice 2014, « conformément à l'article 11 du code des communes et à la gestion transparente que véhicule le RCD».*



Ce n'est pas la première fois que l'APC à majorité RCD organise ce genre de rendez-vous avec la population pour lui présenter son bilan annuel, comme cela a été promis aux citoyens lors de la campagne électorale de 2012.

Selon la lecture faite par le président de cette assemblée communale, le bilan est plutôt figue que raisin « malgré le peu de moyens financiers dont dispose l'APC ».

Il fera savoir à l'assistance que « la plupart des projets importants inscrits ont été réalisés ou en voie de l'être.

Que ce soit dans le cadre du Programme communal de développement (PCD), 17 opérations concernant particulièrement la réfection des routes, l'alimentation en eau potable ainsi que l'amélioration urbaine, ou du programme sectoriel de développement (PSD), 03 opérations, comme le réseau de gaz naturel, l'hydraulique et l'électricité, « l'APC a pleinement joué son rôle en contribuant à faciliter la réalisation de ces opérations»

Il donnera sa preuve en affirmant que 100% des foyers de la commune, y compris les établissements scolaires du cycle primaire, sont concernés par le raccordement au réseau de gaz naturel. Il citera les localités où les travaux sont achevés, notamment à Tikboucht, IghilGuelzene, Tiksra, Haizer nord et sud, Laâchoufalkou, Haizer centre, Tighilt N'Seksou, Mahsar, Tifticine, Lemroudj 1 et 2, Mezabel et Amnakhe pour la 1ère tranche, HaoucheThika-Hamache, IghilMaâmar, Thighlt M'thlouguithe et Guenteur concernant la 2ème tranche et Tighilt N'seksous-Haut (Izemourene) et Ras Touila pour ce qui est de la 3ème tranche.

Pour le programme complémentaire, c'est le village Helouane qui est retenu alors que Thanagouth et Boumcharef, les deux localités sont programmés pour le nouveau quinquennat. Concernant l'alimentation en énergie électrique, le Maire de la ville de Haïzer, ChabaneMéziane, a également exprimé sa satisfaction en soutenant que «De ce côté aussi, nous avons fait de notre mieux pour que la lumière soit dans tous les foyers. Il reste encore 8 villages qui sont programmés pour le nouveau quinquennat. Il s'agit de LâachOufalkou, Thanagout, Slim, Aguercif, Ras Touila, Haïzer sud 2, Ighoraf 2 et Izemouren.

Même satisfécit en ce qui concerne l'éclairage public puisque « la grande majorité des localités ont été pourvues à l'exception de Khendous et Lemroudj.

D'autre part, M. ChabaneMéziane évoquera la réfection du centre culturel et du stade communal ainsi l'aménagement de l'actuel siège de l'APC en attendant la réalisation d'un nouveau siège dont les travaux avancent d'une façon normale.

Il informera l'assistance de l'aménagement du siège de la poste en R+1, de la dotation de la ville d'un distributeur automatique de billets à Haïzer-ville et à Tikboucht, de la pose de câbles à fibre optique dans les principaux villages de la commune comme Haïzer, Tikboucht, Guentour et Slim.

D'autres localités comme Tighilt N Seksou (Aguersif) et Sidi Salah (Tiksra), après que le choix du terrain eut été fait, en seront bientôt dotées.

Dans le domaine de la santé, le premier responsable dira qu'« en principe, il y aura l'ouverture d'un point d'urgence au niveau de la polyclinique qui n'est pas réellement une vraie clinique dans laquelle on soigne toutes sortes de pathologies amis il s'agit plus d'une salle de soins ».

Notons pour rappel que ce point d'urgence tarde à venir puisque déjà, il avait été programmé en début de l'année dernière mais il n'a jusqu'au jour d'aujourd'hui pas vu le jour.

Selon les premiers concernés, les médecins, « dans un tel établissement sanitaire, il ne peut pas y avoir de point d'urgence mais plutôt un point de garde car un point d'urgence nécessite au moins trois conditions, à savoir l'existence d'une salle de réanimation où l'on peut pratiquer le déchoquage, d'un bloc opératoire et d'un service qui doit être assuré 24 heures sur 24 du laboratoire et de la radiologie.

Or, ce n'est pas le cas au niveau de cette structure sanitaire ». Enfin, sur le plan de la promotion et de la vulgarisation du tourisme, le maire de la ville a donné une information de taille puisque, selon lui, le chef-lieu de la commune « a de fortes chances de se voir doté d'un hôtel grand luxe (5 étoiles) de 200 lits ».

Si cette information venait à se confirmer et si le projet venait à se concrétiser, c'est toute la commune, la daïra et la wilaya qui en tireront avantage.

Belkacem Mechoub

Kherrata : *un homme décède dans une chute au fond du ravin*

Jeudi dernier, quelques citoyens de Bordj Mira et Kherrata ont appris avec émoi la mort d'un homme originaire de Jijel, retrouvé inerte au fond du ravin près des gorges de Kherrata. L'homme, apprend-t-on des services de la Protection civile, est âgé de 56 ans, et il aurait disparu deux jours avant qu'il ne soit retrouvé. Selon la même source, le quinquagénaire aurait glissé au hasard vers le grand vide lorsqu'il essayait de ramasser quelques objets de plastique et de métal. Aussitôt alertés les éléments de la Gendarmerie et de la Protection civile se sont mobilisés pour arriver à retrouver le défunt et le retirer des profondeurs des gorges où il se trouvait. Le corps de la victime a été ensuite transporté à l'hôpital pour une autopsie qui déterminerait la cause exacte de son décès, même si tout le monde laisse entendre qu'il s'est agi bel et bien d'une mort accidentelle.

M. K.

Tizi-Ouzou : *réalisation de 512 confortements sur le réseau routier*

La direction des Travaux publics (DTP) de Tizi-Ouzou a lancé la réalisation de 512 confortements de tronçons affectés par des glissements de terrain sur le réseau routier de la wilaya, au titre du programme de développement sectoriel 2014, a indiqué samedi le chargé du bureau de développement des infrastructures.

Sur ce nombre, il a été réalisé, à ce jour, 464 confortements, dont 91 sur le réseau des routes nationales (RN), 93 sur le réseau des chemins de wilaya(CW) et 280 sur le réseau des routes communales, a indiqué à l'APS Noureddine Guellal. Il a, également, signalé la concrétisation de travaux de confortement de 37 ouvrages d'art, dont 22 sont situés sur des routes nationales et 15 autres sur le réseau des chemins de wilaya. M.Guellal a, en outre, fait part d'une opération de réhabilitation réalisée, sur un axe de 17 km de la RN 68, reliant Draa El LMizan et Tizi Ghenif, jusqu'à la commune de Mekira (limite administratives avec la wilaya de Boumerdes), parallèlement au parachèvement, durant la même année (2014), d'une opération d'entretien au profit de 6 ouvrages d'art, construits sur des rouets nationales.

Le village des Ouled Brahim toujours sans eau à Bouira

Le problème du manque d'eau persiste au village des Ouled Brahim dans la commune d'Aïn Bessem, à une trentaine de kilomètre à l'ouest de Bouira.

Au moment où plusieurs villages avoisinants en sont pourvus, cette agglomération rurale n'est pas encore inscrite dans le projet de raccordement à l'eau potable.

Encore et toujours, les foyers de continuent de s'approvisionner tant que mal via des citernes qu'ils louent à prix forts ou à partir des sources avoisinantes sans savoir exactement si cette eau est véritablement saines.

Par ailleurs, les autorités concernées auraient refusé de répondre favorablement à leurs doléances sous prétextes que ce village, ainsi que les deux autres localités, à savoir Aïn Chellala et Rouabiaâ, sont déjà raccordés à l'ancienne conduite du barrage Oued Lek'hal. Toutefois, les citoyens de ce village affirment que la pénurie d'eau est permanente et qu'il arrive que les robinets soient à sec pendant des jours entiers à cause de la vétusté du réseau.

De plus, ils ajoutent que même lorsque l'eau arrive à couler dans les robinets, elle est de qualité douteuse et qu'il est fort probable qu'il y ait des infiltrations des eaux usées.

...Et le trésorier de l'OPGI sous contrôle judiciaire à Bouira

L'affaire en question relève de l'abus de confiance, d'acte malhonnête et de détournement de deniers publics.

En effet, le mis en cause n'est autre que le trésorier de la caisse de l'unité d'El-Hachimia de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Bouira (OPGI).

C'est suite à une plainte déposée au niveau des services concernés du tribunal par le même office à l'encontre de K.A., âgé de 48 ans et résidant à Aïn Bessem pour des faits qui lui ont été reprochés, à savoir «rétention, retard et non-transfert d'une somme de 690 000 da (69 millions de centimes) dans les délais impartis, une enquête approfondie a aussitôt après été ouverte et menée par les services de la police judiciaire relevant de la sûreté de la daïra d'El-Hachimia, située à une trentaine de kilomètres au sud de Bouira, que l'accusé a été reconnu coupable de malversation.

L'individu incriminé a été interpelé et présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Bessem, qui a transmis le dossier de l'accusé au juge d'instruction du même tribunal qui, de son côté, a ordonné sa mise sous contrôle judiciaire.

B. Mechoub



Mots Fléchés Géants N° 526



Sadi Djouder

Indolence / Invertébré
Extraordinaire / Condition / Hume
Défaut / Commune en France / Feuilleton
Hutte / Maculé / Bernée
Négation / Oiseau
Fuse dans l'arène / Cinglé
Colère / Glisse
Fleur / Apparence / Article
Bière anglaise / Ville d'Italie
Voyage des anglais / Abominable
Rectale / Canine / Vieux
Répand / Uni
Livre saint / Magnésium
Regimbons / Boisson
Etable / Marmelade / Patriarche
Boire du vin / Magicienne
Minces / Enumérer / Sainte
Fruit / Couleur
Dirige / Pays du sahel / D'Egée
Rester longtemps / Poteaux
Couverte de neige / Voisins
Pourvu / Entrée
Peser / Canard / Respira
Champion / Toison
Déplacer / Place publique / Nuageux
Compris / Lésion organique
Inscrite / Distribué / Note
Cordon / Patrouille / Grand ouvert
Commune en France / Cheville
Commune en France / Possessif / Excrément
Sur l'île de Sumatra / Sel double / Fourrage
Racaille / Palmeraie
Troupe / Rendit fluide / Fenêtre
Exercices / Personnel / Enorme
Supposé / Ile de la Baltique
Barbiche / Fleuve noir
Fourreau / Existais
Malentendant / Vague
Machin / Note / Nabot
Ronge / Paragraphe religieux
Eloigné / Argent
Corrobore / Palpe / Mensualité
Pareil / Combat singulier
Issus / Boire en dégustant
Optionnelle / Originaire
Rabattue / Mesure de l'âge
De plus / Roulés / Touffus
Aire / Habiter
Apostille / Littoral / Couteau
Monticule de sable / Leste
Bat le roi / Sentier / Ville de Roumanie
Engendré / Train parisien
Insecte / Argon / Dieu grec
Atomes / Terne
Suce / International espagnol / Apprit
Le moi / Mamelle
Dessin / Manganèse
Attrapa / Considérant
Oiseau / Aoûté / Urne
Direction / Abuse
Allongent / Pervertir

Solution MFG N° 525

D	E	T	R	O	I	T	■	B	A	L	A	I	S	E
I	L	E	U	S	■	E	T	A	T	■	B	O	U	T
V	I	T	E	■	A	N	E	L	■	T	E	N	I	A
A	R	E	■	F	E	T	E	■	H	A	T	I	F	S
G	E	■	M	U	R	E	■	M	A	R	I	E	■	U
U	■	C	O	T	E	■	P	E	L	E	R	■	A	N
E	P	U	R	E	■	C	A	L	E	R	■	A	M	I
■	A	R	T	■	N	A	G	E	R	■	E	V	O	E
H	U	E	■	R	A	L	E	R	■	G	R	O	I	N
A	L	■	J	A	D	I	S	■	S	E	R	I	N	■
L	■	P	O	T	I	N	■	E	M	M	E	R	D	E
L	E	A	D	E	R	■	C	L	A	I	R	■	R	N
U	T	I	L	E	■	C	H	E	R	S	■	M	I	T
C	I	R	E	■	B	R	O	I	T	■	N	I	E	R
I	R	E	■	F	R	A	I	S	■	L	A	S	S	E
N	E	■	C	R	O	I	X	■	P	I	G	E	■	R
A	■	A	R	O	M	E	■	M	U	T	E	■	C	A
N	A	S	A	L	E	■	R	I	T	E	■	I	L	S
T	R	I	N	E	■	F	U	T	E	■	P	R	O	■
■	I	L	E	■	P	O	S	E	■	T	O	A	S	T
O	D	E	■	P	R	I	E	■	S	O	U	S	■	R
R	E	■	O	R	E	E	■	E	A	U	X	■	R	A
E	■	E	T	E	S	■	A	T	R	E	■	L	E	V
G	A	L	E	T	■	E	G	A	L	■	G	A	V	E
O	R	I	N	■	E	R	I	N	■	R	I	V	E	R
N	E	T	T	E	T	E	■	G	L	A	N	E	E	S

Retard dans les projets de développement à Mouzaia

Collectivité. *Un retard est accusé dans la réalisation de projets de développement à Mouzaia, commune située à 14 km à l'ouest de Blida, a relevé la wali lors d'une d'une visite d'inspection dans cette collectivité locale.*

Tout en imputant ce retard aux responsables locaux, Mohamed Ouchen a, lors d'une turnée effectuée ce week-end à Mouzaia, instruit ces derniers à se resaisir d'autant plus, a-t-il observé, que "les financements nécessaires sont disponibles".

Le projet de revêtement et d'aménagement des routes du village de Beni Chougrane (7000 habitants) fait partie de ces projets en souffrance, qui ont fait l'objet d'actions de protestation de la part des villageois, ces derniers temps.

Une situation qui a irrité le premier responsable de la wilaya, d'autant plus que le projet a été doté d'une enveloppe de 36 millions de Da, depuis plus d'une année et demie.

Il est demeuré, à ce jour, «confiné dans les bureaux de la communeé», selon l'expression du wali, qui a déploré «la politique bureaucratique de cette collectivité locale, à l'origine des protestations répétées des citoyens», a t-il observé.

Aussi, M. Ouchen a-t-il instruit les responsables du projet d'achever sa première tranche dans un délai de 6 mois, en vue de l'obtention du financement de la seconde, assurant que l'«argent est disponible et que les routes ne sont pas touchées par les restrictions budgétaires».

Il a, aussi, rassuré les citoyens à propos d'autres problèmes relatifs aux actes de propriétés, aux prestations médicales et au retard dans la réception de 50 logements, dont le chantier a démarré en 2012.

«Vos routes vous seront livrées dans 8 mois», s'est-il, notamment, engagé auprès d'eux.

Même constat pour le projet de la piscine olympique, dont la première pierre de réalisation fut posée il y a une ....quarantaine d'années, et qui en est toujours au stade de la réalisation d'une excavation. Selon la wali, le projet a été relancé en 2011, avec la prise en charge de la réfection de son étude de réalisation au titre du Plan communal de développement (PCD).

Une enveloppe de 22 millions de Da été destinée à la réalisation de la première tranche de ce projet, consistant en une grande piscine, dans l'attente de l'affectation d'un montant de 50 millions de Da, pour la seconde tranche des travaux.

Le wali a ordonné l'organisation, la semaine prochaine, d'une rencontre entre les responsables du projet et toutes les parties concernées, en vue de l'examen des procédures de lancement de la seconde tranche des travaux.

En dépit du lancement de ses travaux en 2012, le projet du nouveau siège de l'APC n'est toujours pas réceptionné, une situation qui contraint les citoyens et les employés à se serrer dans l'actuel siège, devenu, désormais, exigüe.

Estimant que les causes du retard son «injustifiables», au regard des dotations financières consacrées à ce projet, estimées à 60 millions de Da, M. Ouchen a donné un délai de 45 jours aux responsables du projet en vue de la relance de ses travaux, et de son achèvement durant l'année en cours. Il a cité en exemple le siège de la mairie d'Ouled Yaich, dont les travaux ont démarré après ce projet, mais qui est en phase de réception. Le projet d'extension du CFPA de Mouzaia a, également, dépassé son délai de réception, fixé au 5 janvier courant.

Le wali a déploré la longueur du délai de son étude (2 ans et demi au lieu de 9 mois), avant de mettre en garde l'entreprise réalisatrice, qu'elle sera mise sur la "liste noire nationale" si le projet n'est pas réceptionné à la session de septembre prochain.

Cette situation est vécue également par le projet de réalisation de 200 logements publics locatifs(LPL) à Mouzaia, qui accuse un retard de 3 ans.

Mostaganem : *entrée en service de deux unités industrielles en 2014*

Le tissu industriel de la wilaya de Mostaganem s'est renforcé par deux unités industrielles de production d'engrais solides et de câbles électriques, entrées en service en 2014, a-t-on appris de la direction de l'industrie et des mines. Inscrites dans le cadre de l'investissement privé, ces unités emploient plus de 750 travailleurs permanents et sont implantées dans les zones d'activités de Sayada et Mesra.

La capacité de production de l'unité d'engrais solides est estimée à 120.000 tonnes/an, alors que celle de l'unité de câbles électriques est de 90.000 t/an. Le tissu industriel de la wilaya de Mostaganem compte 95 unités publiques et privées réparties à travers neuf zones d'activités employant un effectif total de 4.590 travailleurs.

Les industries agroalimentaires sont en tête des activités des unités avec 39 usines, en plus de matériaux de construction, chimie, plastique, bois, papier, fer, acier, cuirs et textiles.

Mascara : *bientôt un centre anti-cancer au chef lieu de wilaya*

La wilaya de Mascara a bénéficié d'un projet de réalisation d'un premier centre anti-cancer doté d'une capacité de 120 lits, a-t-on appris samedi du directeur de la santé et de la population.

Abdelkrim Mohamed a indiqué que cet établissement sanitaire prendra en charge la chimiothérapie et la radiothérapie au profit de 2.000 personnes atteintes du cancer dans la wilaya et dont le nombre est en croissance chaque année.

Le projet, dont l'étude sera prochainement lancée, devra épargner aux malades des déplacements pénibles vers les wilayas d'Oran et de Sidi Bel-Abbès pour passer une radiothérapie.

Par ailleurs, le secteur de la santé a bénéficié, selon le même responsable, d'une enveloppe de 280 millions DA pour la réalisation de deux centres de transfusion sanguine à Mascara et Tighennif, dotés d'une capacité de 24 appareils de transfusion par centre. Les travaux de réalisation de ces centres seront lancés au premier trimestre de l'année en cours. Une autre enveloppe de 80 millions DA a été également débloquée pour l'acquisition d'équipements de traitement et d'incinération de déchets hospitaliers au profit des hôpitaux de la wilaya. En outre, les deux centres de transfusion sanguine de Mohammadia et de Sig ont bénéficié de six nouveaux appareils de transfusion chacun pour mieux prendre en charge les malades insuffisants rénaux, en plus de l'acquisition de 10 ambulances, portant leur nombre dans la wilaya à 54 ambulances.

Biskra : *un réseau d'électrification agricole de 130 km pour Lioua*

Un réseau d'électrification agricole de 130 km a été retenu, au titre de l'exercice 2015, au bénéfice de la commune de Lioua, dans la wilaya de Biskra, a indiqué samedi le président de l'Assemblée populaire communale, Ahmed Raib.

L'opération, financée dans le cadre des programmes d'équipements, sera menée à partir de trois principaux pôles agricoles situés aux lieux-dits Deraa-Remal, Erreg et El Ghemig, a précisé à l'APS cet élu.

L'essentiel de ce programme d'électrification, soit 85 km, sera concrétisé dans la zone d'El Ghemig, éminemment céréalière, mais qui produit également des fourrages, des dattes et des légumes, notamment des tomates, des oignons et des carottes, a précisé M. Raib.

Ce projet qui permettra la mise en service des équipements de pompage hydraulique à partir de forages, contribuera à la promotion du secteur agricole à travers l'amélioration des rendements et l'extension des surfaces cultivées, a fait savoir le même édile, soulignant que cette opération d'électrification agricole sera lancée "très prochainement".

Saisie à Boumerdes de produits de consommation pas aux normes

Fraude. Dans le cadre de la protection du consommateur et la lutte contre le phénomène de la contrefaçon, la brigade économique et financière de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdès, a, suite à des patrouilles de contrôle effectuées au niveau du marché hebdomadaire de la ville de Boumerdès procédé, tout récemment, à la saisie d'importantes quantités de détergents non conformes aux normes techniques.

Il est à signaler que c'est le prix bas (100DA) affiché par un vendeur âgé de 21 ans répondant aux initiales B. A., originaire de la ville de Thenia pour respectivement 1 bouteille de javel, un flacon de savon liquide et une bonbonne de désodorisant qui a attiré l'attention des services de sécurité. Une fois les produits en questions saisis, les services de sécurité ont arrêté le mis en cause. L'enquête menée avec ce dernier a révélé que les produits contrefaits sont produits dans une usine de production de détergents située à Souk El-Had appartenant à un individu répondant aux initiales O. N.

L'enquête menée avec ce dernier a également révélé qu'il exerçait son activité dans l'illégalité en compagnie de 2 complices, un homme et une femme, répondant respectivement aux initiales R. N., et K. S. Accusés de non détention d'un registre de commerce, de production et de détention de produits non conformes aux normes techniques, les dossiers des suscités ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Boumerdès aux fin de prendre les décisions qui s'imposent dans pareil cas.

A. Massinissa

Plantation de 10 000 arbustes à Sidi Khettab à Relizane

Reboisement. Quelque 10.000 arbustes ont été plantés, samedi à Sidi Khettab au nord-est de la wilaya de Relizane, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement "Un arbre pour chaque chahid".

Cette opération a vu la participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, d'agents de la conservation des forêts et de la Protection civile aux côtés des autorités de la daira d'El Matmar et de citoyens.

Des espèces de pin d'Alep ont été mis en terre pour protéger les terres et le sol contre l'érosion et étendre les espaces boisés dans la wilaya, a indiqué le chef de service protection du patrimoine forestier et animalier à la conservation des forêts, Mohamed Ghermoul. L'objectif escompté de cette campagne est de développer l'esprit environnemental, instaurer la culture du bénévolat chez le citoyen et le sensibiliser sur le devoir de préserver le patrimoine forestier, a-t-on indiqué. D'autres opérations similaires se poursuivront dans les prochains jours dans plusieurs régions de la wilaya, à l'instar de Sidi M'hamed Benali, Oued Rhiou, dans le cadre de cette campagne nationale visant à planter 1,5 million d'arbustes à travers le pays.

Plus de 190.000 arbustes avaient été plantés lors de la campagne 2013-2014.

La wilaya de Relizane dispose d'un patrimoine forestier s'étendant sur une superficie de 60.000 hectares, composé de 55 % d'arbres de pin d'Alep, a-t-on relevé à la conservation des forêts.

Programme Télé

08h00 : bonjour d'Algérie
09h30 : bassemet el madi
10h00 : el aalem bayna yedaik
10h30 : panchel el mouhib
10h50 : canal foot "rediff"
12h00 : journal en français+météo
12h25 : salma
13h50 : le joueur
14h30 : inter face "rediff"
16h00 : police zola
16h30 : takder tarbah
Emission de jeux
17h00 : 52 chrono
18h00 : journal en amazigh
18h10 : Adhan el Maghreb
18h20 : Bassamate el Madhi
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h25 : Le Prix de la Dignité
20h00 : Journal Télévisé Arabe
20h45 : Questions d'Actu (direct)
21h45 : En Haut de l'Affiche



06:35 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Une histoire, une urgence
10:25 Au nom de la vérité
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Les enfants du péché
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Loto
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 L'EMPRISE
22:55 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
01:55 Au Field de la nuit
03:10 Sept à huit
04:50 Musiques
05:10 Une histoire, une urgence



06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Pyramide
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant, météo
20:50 SECRETS AND LIES
21:35 Secrets and lies
22:20 JUSQU'AU DERNIER - LA DESTRUCTION DES JUIFS D'EUROPE
23:15 Jusqu'au dernier : La destruction des Juifs d'Europe
00:20 Dans quelle éta-gère...
00:25 Victoria les jeunes années d'une reine
02:10 13h15, le samedi
02:30 Toute une histoire
03:40 Apprends-moi à voler
04:10 Courant d'art
05:00 Eurocops
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Dans votre région
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 LUNDI EN HISTOIRES
23:00 Météo
23:05 GRAND SOIR 3
23:55 La case de l'oncle Doc
00:45 Inspecteur Barnaby
02:05 Midi en France
03:20 Plus belle la vie
03:45 30 millions d'amis
04:40 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

06:15 Surprises
06:50 Le before
07:15 La météo
07:20 Le petit journal de la semaine
07:45 Zapping de la semaine
08:03 La météo
08:05 Mon oncle Charlie
08:30 Halt and catch fire
09:55 Rencontres de cinéma
10:15 Blood ties
12:25 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition - 2e partie
14:05 Belle comme la femme d'un autre
15:35 Le tube
16:15 Monuments men
18:15 Le before
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
21:00 GOMORRA
21:45 Gomorra
22:30 SPÉCIAL INVESTIGATION
23:25 L'oeil de links
23:55 Les garçons et Guillaume, à table !
01:20 L'amour est un crime parfait
03:05 Surprises
03:20 Viva la libertà
04:55 Les spécialistes Ligue 1
05:45 L'été Papillon

06:50 Arte reportage
07:45 Sirènes de Corée
08:30 X:enius
08:55 Arctique, la conquête glaciale
10:25 Escapade gourmande
11:20 Les aventures culinaires de Sarah Wiener dans les Alpes
12:05 360°-Géo - Sibérie, les soldats du feu
12:50 X:enius
13:20 Arte Journal
13:35 Match point
15:40 Contes des mers
16:25 La véritable histoire de Moby Dick
17:20 X:enius
17:45 Voyage aux Amériques
18:15 Les trésors de l'Asie du Sud-Est
19:00 Un billet de train pour...
19:45 Arte Journal - Editions spéciales
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city
20:50 LE DOULOS
22:35 THE LIMITS OF CONTROL
00:20 Un numéro sur ma peau
01:25 Vol au-dessus d'un nid de coucou
05:10 Annette Dasch
05:55 Voyages aux Amériques



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 Tony & Alberto
07:20 La maison de Mickey
07:50 Docteur la peluche
08:10 Sammy & Co
08:25 Lou
08:35 Les P'tits Diables
08:55 Météo
09:00 M6 Boutique
10:10 Modern family
11:00 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Mesures exceptionnelles
15:45 La maison des souvenirs
17:20 Les Reines du shopping
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 TOP CHEF
23:30 TOP CHEF, LES SECRETS DES GRANDS CHEFS
00:25 L'amour est dans le pré
02:30 Météo
02:35 M6 Music

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
08:30 L'oeil et la main
09:00 Les maternelles
10:15 Le Brésil vu d'en haut
10:50 Kalinzu, la forêt des chimpanzés
11:45 La quotidienne
13:00 Histoire classée
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:05 Bande de mangoustes
15:35 Hélène & les animaux
16:35 Les routes de l'impossible
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:35 L'AFFAIRE DOMINICI
22:35 C DANS L'AIR
23:40 Avis de sorties
23:50 Entrée libre
00:10 Les trésors...
01:40 Islande
02:35 J'irai dormir en Amérique
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air



06:30 Tortues Ninja
07:50 Un jour, une question
07:55 Ultimate Spiderman
09:05 Avengers rassemblement
10:35 Il était une fois l'homme
11:30 Chaplin
11:35 Yakari
12:20 Les Zouzous
13:25 Consomag
13:35 C'est pas sorcier
14:00 Drôle de trip
14:20 Un gars, une fille
15:40 Bons plans
15:45 Mandarine & Cow
15:50 La famille de la jungle
17:05 Ninjago
17:50 La Chouette et Cie
17:55 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo
20:30 Monte le son, le mag
20:35 Le point quotidien
20:50 ON N'EST PLUS DES PIGEONS !
00:55 Dans la peau d'un handicapé
02:55 Le point quotidien
03:10 Monte le son, le live - Festival FNAC live 2013
05:00 Un gars, une fille
05:50 Crash canyon

06:00 Programmes de nuit
07:00 Gym direct
08:00 Télé achat
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 Friends
13:30 Navarro
17:00 Le maillon faible
18:45 Touche pas à mon poste !
20:35 D8 le JT
20:50 LE DERNIER SAMOURAÏ
23:45 TOUCHE PAS À MON POSTE !
01:15 Programmes de la nuit

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 Un dîner presque parfait
12:30 Météo
12:35 Talent tout neuf
12:40 Une nounou d'enfer
16:10 Un dîner presque parfait
18:15 Les princes de l'amour
19:40 Les Simpson
20:35 Soda
20:45 Météo
20:50 LIMITLESS
22:50 SPARTACUS : LE SANG DES GLADIATEURS
02:30 Météo
02:35 Programmes de nuit





07:00 TV Achat
09:00 Alerte Cobra
09:45 Dangereuse rencontre
11:35 Alerte Cobra
13:20 TMC Infos
13:25 TMC Météo
13:30 New York police judiciaire
17:05 Monk
18:50 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 LE DERNIER SAMARITAIN
22:45 PROFESSION PROFILER
00:35 90' Enquêtes
02:25 Programmes de nuit

07:00 TV achat
09:00 Le destin de Lisa
10:25 Les enquêtes impossibles
13:35 Les frères Scott
15:10 Ghost whisperer
16:55 Grey's anatomy
19:30 Les mystères de l'amour
20:40 JT
20:45 Météo
20:50 POLLY ET MOI
22:35 L'ÉTUDIANTE
00:30 Obèses, perte de poids extrême
02:50 Programmes de nuit



06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
11:25 J'ai dit oui à la robe
13:35 Les Cordier, juge et flic
17:05 J'ai dit oui à la robe
18:45 Les Tudors
20:50 LA GIFLE
22:45 REMEMBER ME
00:35 Programmes de nuit



09:41 G ciné
09:45 Wazup
09:55 Il était une fois... notre terre
10:20 Mes tubes en signes
10:25 C'est pas sorcier
10:55 Samson et Néon
11:20 Le geste écolo de Gulli
11:25 Kobushi
11:45 Les aventures de Chuck et ses amis
12:30 Les Puppies, l'agence canine
13:00 Zig & Sharko - 3 épisodes
13:50 Parents un jeu d'enfant
14:00 Ma sorcière Bien aimée
15:25 G ciné
15:30 Inspecteur Gadget
16:00 Wazup
16:10 Gawayn
16:40 Magic : famille féérique
17:05 The spectacular Spider-man
17:30 Xiaolin chronicles : les chroniques Xiaolin
18:00 Monstres contre aliens
18:40 Shezow
19:10 In ze boîte
19:45 Merlin
20:35 Wazup
20:45 CYRANO DE BERGERAC
23:05 BOUDU SAUVÉ DES EAUX
00:30 Les Parent
01:15 Ratz
01:40 Inspecteur Gadget
02:10 Magic : famille féérique

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'EL-MILIA

Avis d'Infructuosité

L'Etablissement Public Hospitalier d'El-Milia, informe les soumissionnaires concernés par l'Avis d'appel d'offre national ouvert N° :03/14, paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- Akhbar El-Youm du : 24/11/2014 (ANEP/158550).
- La Cité du : 25/11/2014 (ANEP/158550) .

Relatif à l'approvisionnement de l'établissement durant l'année 2015 en denrées alimentaires. Que les lots suivants sont déclarés infructueux.

Lot N°01 : Viandes rouges (Offre unique).
Lot N°02 : Poulets et œufs (pas de soumissionnaire).
Lot N°03 : Pains et pâtisserie (pas de soumissionnaire).
Lot N°05 : Légumes et fruits (Offre unique).

La Cité 26/01/2015 — ANEP 303 723

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 44.015.101.367

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Ain Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national Restreint N° 03 /2014 **pour la réalisation des Travaux d'entretien des chemins de Wilaya dans les lots suivantes :**

- **Lot N° 01:Travaux d'entretien du CW03 sur 1,6 Kms(el Abadia)**
- **Lot N°02 : Travaux d'entretien sur CW 09 entre PK 06+300 au PK 10+800 (liaison AIN BINIANE –OUED EL HAMAME)**
- **Lot N°03 : Travaux d'entretien du CW158 entre le PK 25+400 au PK 27+200 sur 800 ML (OUED DJEMAA)**

Publie dans les quotidiens nationaux: « المسار العربي » le : 09/11/2014 , « la cité » le :08/11./2014 et le BOMOP. Qu'à l'issue de l'analyse et jugement des offres, il a été obtenu les résultats cités dans le tableau ci- dessous:

lot n°	Désignation de L'ETB	Note technique obtenue	Montant de l'offre « DA » en TTC	Délais de réalisation	Observations
01	E.T.P.R MELAZI ZOUBIDA – AIN DEFLA NIF : 255440600073132	72,00 Points	16 584 750,00	Trente (30) jours	Offre Moins Disant
02	SARL.STE FRERES GANA TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE- BOUMERDAS NIF : 000635072470088	63,00 Points	25 597 260,00	Quatre vingt dix (90) jours	Offre Moins Disant
03	E.T.P.R MELAZI ZOUBIDA – AIN DEFLA NIF : 255440600073132	59,00 Points	8 753 940,00	Trente Cinq (35) jours	Offre Moins Disant

Les soumissionnaires intéressées peuvent se rapprocher de la direction de l'administration locale au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux auprès du comité des marches publics de la wilaya et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La Cité 26/01/2015 — ANEP 303 730

la Cité

Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES ET BANDEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Majoration : - Choix de la page 50% sur les pages ordinaires et 100% pour la dernière page (24).
- Publi-reportage : (02) deux fois le prix de la page ordinaire.

«Le changement climatique» en 5 questions

Interview. *Le GIEC (Groupe d'Experts International sur l'évolution du Climat) a publié les deuxième et troisième volets de son dernier rapport sur l'évolution du climat fin mars et mi-avril. Il y précise les impacts concrets du changement climatique, entre autres sur les océans et la sécurité alimentaire, qui sont prévisibles en l'absence de réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre.*

Dans le troisième volet qui boucle ce 5e rapport du GIEC, il apporte des informations sur les actions nécessaires à l'atténuation du changement climatique. Les problématiques énergétiques sont pleinement concernées par la question du changement climatique qui va s'imposer d'elle-même à moyen terme. Nous avons interrogé notre Expert Hervé Le Treut, climatologue et membre de l'Académie des sciences qui contribue aux travaux du GIEC.



Glacier Perito Moreno en Argentine

1) Quel impact le changement climatique va-t-il avoir sur les océans ?

Les océans accumulent une grande part du réchauffement produit par les gaz à effet de serre, ce qui va conduire à diminuer l'étendue de la banquise arctique, certains régimes de courant ainsi que le renouvellement dans les eaux de surface du phosphore et de l'azote, indispensables à la vie. Ils absorbent aussi environ un quart du CO2 émis par la combustion du charbon, du pétrole et du gaz naturel.

Pendant beaucoup d'années ce processus a été vu comme un bénéfice pour la planète puisqu'il contribuait à ralentir le réchauffement atmosphérique. On sait aujourd'hui que cet « autre problème du CO2 » provoque une acidification de l'océan, qui menace les coraux ou les espèces animales à coquilles ou carapaces et peut affecter la biodiversité de manière majeure.

2) Le changement climatique implique-t-il une hausse globale ou une plus grande variabilité des températures ?

Le changement climatique sera d'abord caractérisé par une hausse globale des températures. Cette hausse constitue la réponse directe à l'augmentation de la teneur atmosphérique en gaz à effet de serre. Le réchauffement est toutefois sujet à toutes sortes de différenciations : plus fort près des Pôles ou sur les continents, modulé selon les saisons et sujet à des fluctuations qui reflètent le caractère partiellement chaotique des mouvements de l'atmosphère.

Les circulations atmosphériques subiront à la fois le réchauffement des températures de surface et la diminution des contrastes de température Pôle-Equateur : cela devrait conduire à des changements importants incluant une modification des fréquences d'évènements extrêmes. Ces aspects plus régionaux restent difficiles à anticiper dans le détail mais constituent des risques importants.

3) Quelles sont les menaces pesant sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ?

Le réchauffement diminuera les rendements agricoles des régions chaudes, en particulier dans la zone intertropicale. Il pourra au contraire se montrer favorable à la croissance de la végétation dans les zones boréales. Pour un continent comme l'Afrique qui devra multiplier par 5 sa production alimentaire d'ici le milieu du siècle pour faire face à l'évolution de la démographie et des modes de vie, ce facteur négatif sera une contrainte importante.

Les modifications hydrologiques, plus difficiles à anticiper, s'ajouteront aux modifications de température pour créer des situations de tension récurrentes. Dans toutes les régions du monde, il peut se produire une concurrence entre des usages différents des sols : alimentation, biocarburants, préservation de la biodiversité, arbitrée de manière complexe par la mondialisation de l'économie.

4) Les énergies fossiles doivent-elles être disparaître à court terme de nos mix énergétiques ?

Le plus tôt est effectivement le mieux car la « demi-vie » atmosphérique du CO2 est d'un siècle environ : l'effet cumulatif de nos émissions engage fortement notre avenir. Les modèles couplant la représentation du climat et celle du cycle du carbone montrent que pour stabiliser le climat en dessous de 2°C de réchauffement, il faudra non seulement diviser nos émissions par un facteur de l'ordre de 3 globalement d'ici 2050, mais aussi éventuellement être confronté en fin de siècle à la nécessité d'« émissions négatives».

5) Quelle est la position du GIEC sur l'utilisation de l'énergie nucléaire ?

Le GIEC a pour mandat de faire un état des lieux scientifique le plus factuel possible selon une logique d'expertise très stricte : être « policy relevant » mais pas « policy prescriptive », s'appuyer sur la littérature scientifique publiée dans des journaux à comité de lecture. Il ne prend pas partie pour ou contre l'énergie nucléaire, et voit avant tout le problème de l'énergie du point de vue des risques climatiques. L'énergie nucléaire est une composante importante de beaucoup de scénarios décarbonés. Elle ne suffit cependant pas à résoudre l'ensemble des problèmes futurs et se trouve confrontée à des risques et/ou des résistances. Les choix à effectuer sont bien ceux des citoyens et des gouvernements et le GIEC en tant que tel n'a pas de « position » à ce sujet.

L'acidification des océans perturbe les poissons

D'après des travaux menés au large de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les poissons qui évoluent dans des eaux plus acides que la moyenne ont tendace àperdre leur instinct de survie.

Dans le récif coralien étudié, où l'activité l'activité volcanique sous-marine affecte le pH de l'eau, les animaux sont même attirés par leurs prédateurs, dont ils évitent en général l'odeur, relève le professeur Philip Munday, de l'université australienne James Cook.

Selon le scientifique, les poissons semblent avoir échoué à s'adapter aux conditions d'acidité, bien qu'ils vivent dans ce milieu depuis leur naissance.

«Ils nageaient par ailleurs plus loin de leur abri, ils étaient plus actifs (…), accroissant ainsi le risque pour leur survie car ils sont plus facilement repérables par un prédateur», a ajouté le scientifique, dont l'étude est publiée lundi 14 avril dans la revue Nature Climate Change.

Dioxide de carbon

Quelque 30 % du dioxide de carbone relâché dans l'atmosphère est absorbé par l'océan, ce qui accroît l'acidité des eaux. Celles de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont un taux d'acidité comparable au taux prévu pour la fin du siècle dans la plupart des mers du monde.

Les recherches ont été menées par le centre de recherches sur les coraux de l'université James Cook, l'Institut australien de science marine, la Société nationale de géographie et l'Institut de technologie de Georgie.



La pollution de l'air ou pollution atmosphérique

La pollution de l'air en milieu urbain est générée par les transports, les industries et la production énergétique. Elle se manifeste par la présence de particules fines (les aérosols, et notamment de carbone) et de smog urbain (dont l'ozone troposphérique) bien visible. La pollution atmosphérique cause en moyenne chaque année la mort prématurée de 7 millions de personnes dans le monde dont 600 000 en Europe et 40 000 en France, selon l'Organisation Mondiale de la Santé et le Ministère du Développement Durable. Enfin, alors qu'une population de plus de 1,7 milliard de personnes environ dépend encore du fumier, du bois, des résidus de récolte et du charbon pour satisfaire leurs besoins énergétiques de base, la pollution de l'air à l'intérieur des habitations serait responsable de plus de 1,6 million de décès par an selon les estimations. Cette pollution affecte particulièrement les femmes et les enfants, qui passent davantage de temps au foyer. Un fléau trop souvent passé sous silence.



7 millions de morts par an dans le monde

Alors que l'air que nous respirons a été classé comme un cancérogène certain par le Centre International de Recherche sur le Cancer[1], l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vient de publier de nouvelles estimations catastrophiques sur la mortalité engendrée par ce fléau directement imputable aux activités humaines. Aujourd'hui, la pollution de l'air est devenu le principal risque environnemental pour la santé dans le monde, tuant plus de 7 millions de personnes chaque année... Les précédentes estimations sur la mortalité engendrée par la pollution atmosphérique faisaient état de 2,3 millions de décès dans le monde dont 400 000 en Europe et 40 000 en France, selon l'OMS, la Commission Européenne et le Ministère du Développement Durable français. Dans les villes d'Asie, la Commission Economique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), considère que la pollution atmosphérique est responsable de près de 500 000 décès prématurés. Des données revues fortement à la hausse par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui indique que près de 7 millions de personnes sont décédées prématurément en 2012 – une sur huit au niveau mondial – du fait de l'exposition à la pollution de l'air. Ces nouvelles estimations représentent plus du double des données précédentes et confirment que la pollution de l'air est désormais le principal risque environnemental pour la santé dans le monde.

Rediffusion

Le dernier entretien de Bahbouh Lahcène paru en septembre 2013 dans *La Cité*

L'autodidacte de tamaziptt qui enrage les universitaires

« Ta mazight n'est ni bonne ni mauvaise, par contre imazighen sont tantôt bons tantôt mauvais, c'est pour cela qu'il faut travailler ta mazight pour elle même. Je ne regrette donc rien de mon parcours de berbériste et de berbérisant.»

1ere partie

L.B

Suite de la page une

Avant-propos. *Ses détracteurs ne sont jamais allés au delà de la raillerie pour jeter un regard intéressé sur les propositions de ce monsieur, qui a payé très chère son militantisme et qui maitrise dans ses moindres recoins la langue qu'il défend. Pourquoi dès son apparition, on a tout fait pour l'empêcher de diffuser ses propositions, on a tout fait pour le faire taire ? On l'a accusé de tous les maux pour le discréditer.*

Le fait qu'il s'oppose à une vision archaïque de Tamazight a déclenché des désirs de meurtre chez certains, à croire qu'il a touché à un domaine réservé, qu'il a commis un sacrilège du fait de remettre en question les propositions de « tajerrumt » de Mouloud Mammeri, du fait de dire que la transcription phonétique de Tamazight menait droit au mur ! L'agressivité et la violence avec lesquelles il a été combattu et continu à l'être, pour lui barrer le chemin, ne s'explique pas par le seul argument scientifique qu'on brandit à tout bout de champ ! Uneautre vision de la langue amazighe ne peut qu'apporter des éclaircissements nouveaux quand aux difficultés académiques de consécration de cette langue par ses locuteurs. A croire que BahbouhL.est le seul à revendiquer tout l'héritage de l'académie Berbère de Paris (agrawimazighen). Un fait reste palpable, c'est que l'académie a relancé la revendication identitaire et linguistique en Algérie, dans les années soixante dix et avec elle, a réveillé chez beaucoup la vocation de chercheur autodidacte qui prolonge naturellement leur combat, en essayant de doter la langue d'instruments grammatical et orthographique pour son passage à l'écrit. C'est juste après que l'histoire s'accéléra et que d'autres groupes de recherches se mirent en place pour contrecarrer les travaux de l'académieBessaoud Mohand Arabe prônait l'utilisation du tifinagh uniquement).Mais, on oublia que l'académie a enfanté des vocations en Algérie qui ont suivi leur chemin jusqu'en octobre 1988 où ils purent s'exprimer. Et là c'est le choc ! La sacro-sainte pensée unique a atteint nos démocrates, si bien qu'on fit beaucoup de mal au nom de l'accession au pouvoir sous couvert de promouvoir tamazight. Ainsi, ce qui aurait pu être un débat ouvert qui verrait la participation de tout le monde dans un premier temps, pour aller vers l'adoption d'un alphabet et d'une démarche cohérente avec notre histoire, s'est vu transformer en guerre interne. Un débat d'école s'est vu réduit à l'intrusion d'un caractère et le délire d'une personne !

Avec ce « P » on a voulu cacher et gâcher les efforts d'un homme qui a donné sa vie et son temps à cette langue.

Depuis plus de trente ans, la prise de parole de Lehsen Bahbouh a toujours déclenché des vagues d'insultes et de pression pour dissuader ceux qui s'aventurent à lui tendre la perche, mais c'est aussi un grand moment de réflexion pour ceux qui veulent aller de l'avant dans la maitrise de la langue millénaire des Amazighes. Aussi écoutons-le se livrer au quotidien La Cité.

Qui est Lehsen Bahbouh ? On entend beaucoup votre nom dans les milieux berbéristes, mais d'aucun ne peut nous dire d'où tu sors !Alors, reprenons, dès le début si tu permets.

« C'est vrai que je suis à présenter car inconnu au bataillon des universitaires et des hauts fonctionnaires de ta mazight. BahbouhLehseneest né un 16 novembre 1946 (le siècle dernier).

Mon père mourut un 2 janvier de 1957 comme élément de l'ALN au village Vunaamane qui se trouverait entre la cote et les montagnes d'Azseffune, en allant vers Evgaite. J'avais onze ans à sa mort. . Mon oncle maternel et paternel (Mohand Ouvehloul) (Bahbouh Mohand de son vrai nom et prénom), me ramena, avec mon frère et mes sœurs sur Alger, à Birkadem, plus exactement, le 06 janvier 1957, soit une semaine après la mort de mon père. J'appris les rudiments de la langue française et son écriture dans une classe pilotée par des militaires français aux élèves non scolarisés à Zonka dans la commune de Birkhadem pendant une année, de juin 1957 à juin 1958. Le 25juin 1958, j'intègre l'école publique (Les orangers) toujours à Birkhadem. Je quitte le primaire, ayant atteint l'âge de 14 ans révolusle 30 juin 1961. Sans faire le cycle moyen, j'intègre le secondaire au lycée André Chenier(Rue du 8novembre) à La Redoute (Mouradia), du 01/10/1962 au 31/07/1965. Je quittedéfinitivement la classe en 3ème année des lycées et collèges en juillet 1965 avec une convocation de regagner le C.E.T (Collège d'Enseignement Technique) du Ruisseau pour le 02 novembre 1965. Or, Le 29 octobre 1965 je fus recruté comme ANT (Agent Non Titulaire) par l'administration des postes et télécommunications où j'ai travaillé dix années durant. »

Vos premiers pas dans la conscientisation du combat pour tamazight ?

« En janvier 1971, un ami, un garçon de mon âge, BerraouiMouhoub me remit une affiche publicitaire qui annonçait un gala artistique que l'Académie Berbère d'Échanges et Recherches Culturels 'AgrawImazighen' à Paris allait organiser.

Je pris mon stylo et écris une lettre au 'Directeur de l'Académie Berbère'à Paris. J'avais exprimé mes désirs de connaitre les activités de cette Académie et prendre part aux cours et travaux de langue tamazight qu'elle organisait.

Moins de 15 jours après je reçus réponse de la part de M. Bessaoud Mohand Arav qui disait être satisfait de ma correspondance et espérait m'avoir parmi leurs adhérents. A la réception du premier bulletin de cette 'Académie Berbère' je fus convaincu de la nécessité d'en faire partie.J'avais donc rallié la cause 'ta maziptt' sous l'impulsion de Maitre Bessaoud Mohand-Arav. Je correspondais avec lui pendant cinq ans en lui écrivant tantôt en français, tantôt en ta maziptt.

J'écrivais ta maziptt en employant souvent l'alphabet universel. Parfois, j'écrivais aussi en caractères 'tifinagh' qui ne nécessitait aucun effort pour être appris, puisque, pour chaque son distinct, on trouve un caractère distinct.

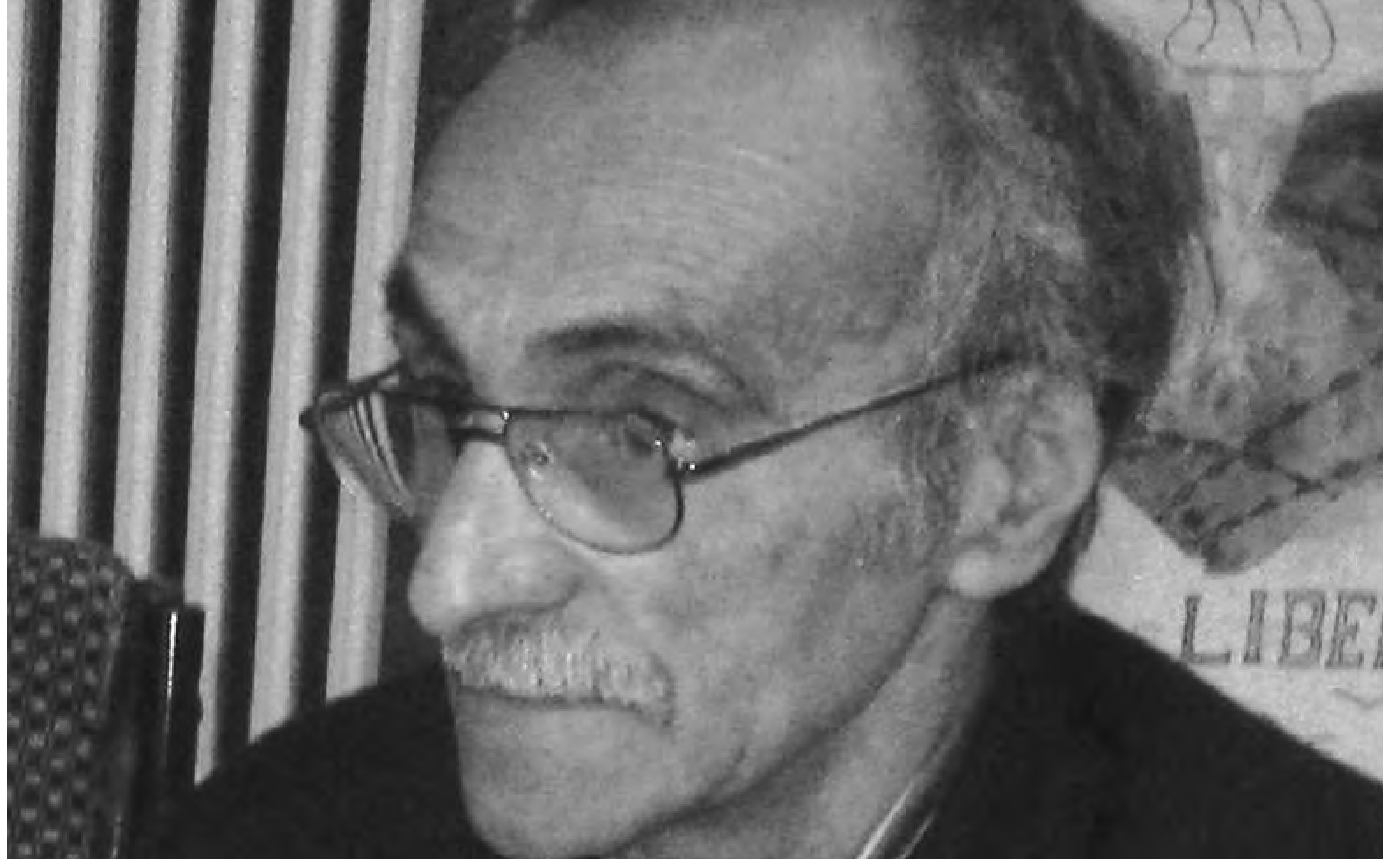
Je m'entendais à merveille avec Maitre Bessaoud Mohand-Arav dont j'invoque le nom avec respect. Il rédigeait les éditoriaux de bulletins mensuels de cette Académie que je recevais sans affranchissement et diffusais à mon tour. »

La situation de l'époque, les conditions de vie sous le règne de Boumedienne ?

« Pendant tout ce temps, à Alger, parler ta maziptt en public était un exploit, une prouesse, un défi, c'est aussi prendre un risque ! J'avais, plusieurs fois été giflé par des gendarmes et policiers dans les rues d'Alger parce que j'ai osé m'exprimer en 'kabyle' devant eux !A chaque fois que je recevais de ces rabrouements et coups, je me disais, ''il faut que je me venge''. Pendant tout ce temps, je photocopiais, tracts, communiqués et bulletins de l'Académie Berbère que je remettais à des gens de mon entourage et que j'envoyais à d'autres sous enveloppes.

0Quand en 1973 je fais connaissance avec M. CherifiAhcène qui était aussi postier à Alger Centre de tri, je me disais qu'à nous deux, ses amis et les miens, nous allons former une bonne équipe capable de travailler ta maziptt dans un cadre organisé.

Avec Mrs. CherifiAhcène, Kaci Lounas, YennekMokrane, Cherifi Ali, Hammoche Tahar, OuazibMohand Amezsiane, et bien sûr, Kahina, fiancéedevenue épouse de M Kaci Lounas, nous nous constituâmes en 'Organisation''ADEF' (Afësedtegge u fëse) (la main dans la main) en juin 1974. »



C'est l'époque où j'étais lycéen et que je découvrais la revue ITIJ écrite en tifinagh, je me souviens d'une caricature qui représentait un élève assis et le maitre qui essayait d'enfoncer un alif (a arabe) avec un marteau dans la tête de l'élève qui lui dit : ewwetnigqim ! Donc c'était toi et ceux qui étaient avec toi qui nous faisaient parvenir cette revue écrite en tifinagh !

« Oui, Chaque semaine, nous envoyions des centaines de tracts, des centaines de communiqués et des bulletins de 'AgrawImazighen' à des gens de nos entourages et à ceux dont nous relevions, noms et adresses dans un annuaire téléphonique.

Lorsque de ces destinataires nous écrivaient, ils adressaient leurs correspondances à l'A.B.E.R.C. 5 Rue d'Uzès à 75002 Paris. Et Maitre Bessaoud nous réexpédiait ce courrier. En octobre de 1974, la revue 'Iwtij' (Soleil) et la revue 'Atmaten' qu'éditait l'organisation 'OFB (organisation des forces berbères)dont nous connaissons Haroune Mohand, Cheradi Hocine et 'SmailMedjeber'cessa de paraitre.

Ce n'est qu'en février de 1975 que nous récupérâmes de Taourirt Moussa la ronéo avec laquelle étaient tirées ces revues. Depuis février 1975,''ADEF'' devient détenteur de la ronéo. Il n'y eu plus de retard dans le travail de reproduction de tracts et de revues 'ADEF' et OFB ! Nous tirions à quantité suffisante ! Pendant ce temps (décembre 1974 décembre 1975) MedjeberSmail était en France pour ses soins (asthmatique). Smail se rendit au local d'AgrawImazighen où il rencontra Maitre Bessaoud.

Smail et Bessaoud durent se rencontrer plusieurs fois pour entamer la discussion sur notre résistance à Alger. Bessaoud était étonné que Smaileut facilement l'autorisation de sortie.

Smail le convainquit qu'il était là pour des soins et que la situation de ta maziptt,des i mazipen, de ti mazipenétait à plaindre et en danger plus que le croyaientBessaoud et tous les i mazipen habitant en France.

En Algérie, la répression contre ta maziptt parlée et écrite s'accentuait, chaque jour un peu plus. Il y avait beaucoup d'électricité dans l'air.

A chaque gala a mazip à Alger, nous fîmes contrôlés parla police.Souvent, on nous relâchait, car, nous circulions avec des fiches de payes récentes en poches, ce qui fait que nous étions tous de la classe ouvrière comme nous qualifiait M. DraliAhcène du service 'signalisation' à la SNTF.Entre membres d'ADEF et OFB, on parlait de l'utilisation de 'gros moyens' pour faire entendre nos voix, la voie ta maziptt ! »

Qu'est ce que tu entends par les « gros moyens » ?

« Le passage à l'acte ! On ne pouvait pas rester éternellement sur la défensive, qu'on passe à l'action. Quand en décembre 1975 SmailMedjeber arriva avec un lot de bombes à poser, nous parlions alors d'éviter de faire des victimes.

Cheradi Hocine et CherifiAhcèn parlaient de 'feu de poubelles' dont consistait cette action. Bien sur, dès que j'eu la ronéo à ma disposition, je tirais sur stencil mes travaux de recherche linguistique, en même temps que les autres tracts, revues et communiqués. J'envoyais des exemplaires de tout ce que nous produisions à Maitre Bessaoud Mohand-Arav qui avait été, ces jours-ci,bousculé par ''les universitaires'' Mammeri et TaousAmrouche.

Il leur répondit par un éditorial qui avait pour titre 'les loyalistes' ou 'les 'formalistes' ou 'les conformistes'' (je ne me rappelle pas exactement du titre). J'envois à Maitre Bessaoud, le résultat d'une des toutes premières de mes recherches et trouvailles en écrivant « Pour ne pas altérer l'orthographe de ta maziptt, ne peut – on pas écrire et lire « : Ajgu =Ijgû (ijga) Azru = Izrû (izra) ? Interrogeais-je Maitre Bessaoudqui me disait que c'est un bon travail, pas suffisant et que lui, jamais il ne cesserait d'écrire en tifinagh jusqu'à son dernier souffle ! Il me disait de ne pas arrêter de ces recherches, il faut que je les réussisse, insistait – il.

Finalement, je n'ai mis un point final à mes recherches qu'en décembre de 1979, après trois ans de ma détention. »

Donc vous avez été arrêté en 1976 pour atteinte à la sureté de l'Etat ? Est ce que tu peux nous donner des détails sur cette affaire de « poseurs de bombes » ?

« Je viens de terminer l'écriture d'un livre où je dis tout ce que je sais pour l'histoire. L'essentiel, c'est que j'ai su transformer leur prison en lieu de recherche ! En effet, àLambèze, j'avais travaillé en collaboration avec des i mazipen de toutes les régions et pays du nord de l'Afrique. A Birkhadem, en 1974, pendant que j'exposais de ces esquisses de recherches au domicile d'un de mes amis étudiant, (aujourd'hui il est médecin), on parlait de la comparaison de tifinagh aux caractères phonétiques sémitiques (arabes). Et, au cas où je voulais réussir mes recherches, mes travaux académiques, je ne devais donc utiliser que ces caractères universels allant de 'A' à 'Z' et de 'O' à '9' ! Ce n'est donc qu'à la prison de Lambèze que j'eus le temps qu'il me fallait pour faire de ta maziptt une 'langue' écrite 'orthographiquement' dans ces alphabets universels !

A ma sortie de prison, le 06 novembre 1983, (j'avais en tout, passé 8 longues années de prison, (6 mois dans une prison militaire et 7 ans et demie à Lambèze) tout ce que j'avais noirci comme papier (des kilos !),de ma main m'avait été confisqué par le directeur de la prison de Lambèze le matin de cette journée de ma libération. »

On nete les a pas restitués étant donné que c'est des travaux de recherches ?

« On ne m'a rien restitué à ce jour et si quelqu'un peut me les restituer, ça m'aidera énormément pour reconstituer ma démarche, les ouvrages consultés, les personnes interrogées pour confronter les différent parlers amazighes, tout y est dans ces quelques 5kgs de papiers !Aujourd'hui il m'est impossible de reconstituer de mémoire tous les ouvrages que j'ai étudiés en prison, y avait même des codétenus étrangers (hollandais, belges, nord-américains, norvégiens, italiens...) qui par le biais de leur conseiller culturel, ambassade, membres de leur famille qui leur rendaient visitent, me commandaient des titres de livre de grammaire et autres concernant leur langue respectif ! Ils étaient d'une serviabilité sans limite pour me fournir ces livres ! Même le pape m'en ramenait et venait me rendre visite par curiosité ! Tous ces livres m'ont permis d'étudier les différentes grammaires pour en comprendre les mécanismes de mise en place des règles d'orthographes adoptéespour chaque langue. Les témoignages vivants des détenus des différentes régions amazighes, y compris Maroc, Lybie, Mali... ainsi que les ouvrages, grammaires orthographes dictionnaires des différentes langues des pys cités plus haut, m'ont servi de base pour mes recherches. Telle a été mon université !! »

Comment as-tu fait pour restituer tout ce travail ?L'as tu proposé à des chercheurs ou des éditeurs ?

« Je repris la réécriture de mon ouvrage que j'avais intitulé 'T irrigoemt' (Grammaire) (aujourd'hui revu, corrigé et enrichi) dès ma sortie de prison. Mon ouvrage, je l'avais proposé à l'édition à Salem Chaker de l'Inalco au mois de mai 1984. Ce dernier m'avait repoussé sans aucun ménagement, il m'opposa un refus catégorique, non seulement d'éditer cet ouvrage mais il disait refuser même de le lire. Ce n'est pas conforme aux travaux de Mammeri, m'écrivait-il. »

Entretien réalisé par Mhamed Hassani
mhendhass@gmail.com

Les RDV des arts et de la culture

Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou
Jusqu'au 30 décembre : Journées théâtrales pour enfants.
Esplanade du 1er Novembre (Centre-ville de Tamanrasset)
Jusqu'au 25 décembre : 7e Festival de la chanson et de la musique amazighes.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (84, Rue DIDOUCHE-Mourad, Alger)
Jusqu'au 6 janvier 2015 : Exposition de peinture de l'artiste Youcef Ghazi.

Centre culturel Mustapha- Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 5 janvier 2015 : Exposition d'œuvres artisanales autour des cadeaux de fin d'année, sous le thème : «Mon cadeau à toi réalisé par mes mains».

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Alger)
Du 21 au 27 décembre à 15h : 3e édition des Journées du théâtre pour enfants

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)
Lundi 22 décembre : Concerts de Celina da Piedad Quartet (Portugal), Chouyoukh Salatin El Tarab (Syrie), hommage à la chanteuse Saloua (Nardjes, Imane Sahir, Nesrine Ghennime).

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)
Jusqu'au 31 décembre : En partenariat avec l'AARC projection du film Parfums d'Alger, à raison de 4 séances par jour 14h, 16h, 18h, 20h

Institut français d'Alger (Alger-Centre)
Jusqu'au 23 janvier 2015 : Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée public national du Bardo (3, rue Franklin D. Roosevelt, Alger)
Jusqu'au mois de mars 2015 : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Centre des activités culturelles Agha (5, rue de l'Agha, Alger-Centre)
Jusqu'au 25 décembre : Exposition de gravures sur bois «Mon amour pour la Casbah et l'art», par l'artiste Dalila Boualem.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 6e Festival international d'art contemporain.

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse-Casbah, Alger)
Jusqu'au 31 décembre : Exposition des artistes calligraphes Taleb Mahmoud et Kour Noureddine.

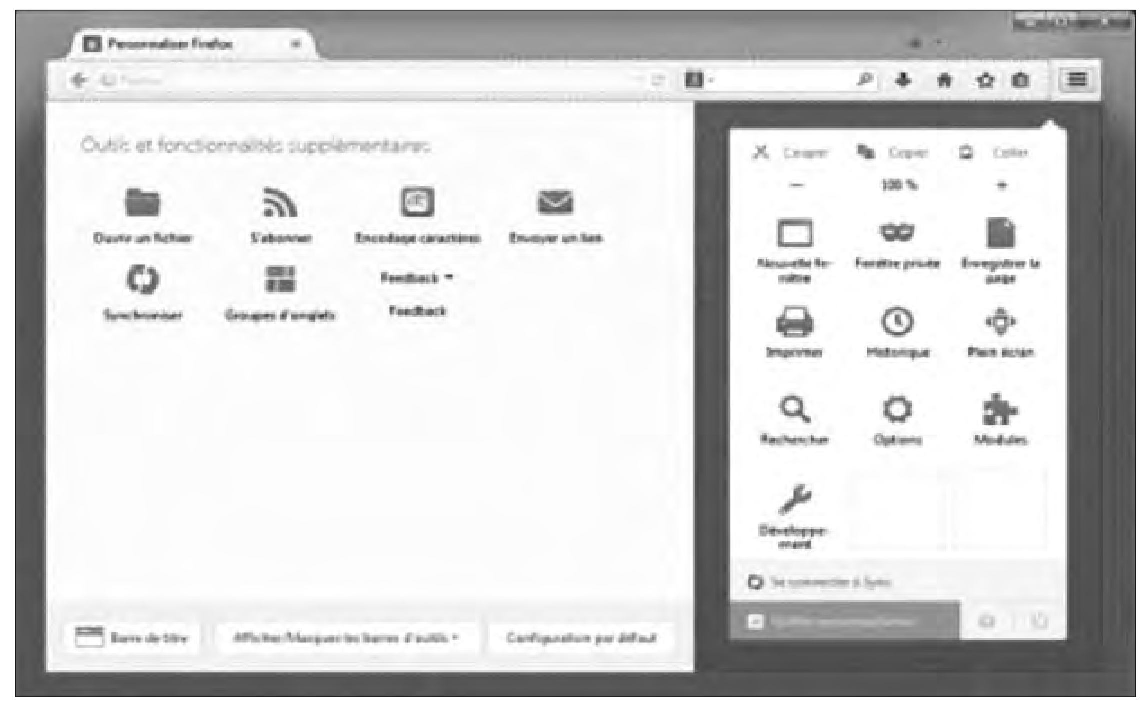
Palais de la culture Moufdi- Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Espace de loisirs et de détente pour enfants kidzland (Chéraga, Alger)
Chaque jour : spectacles d'attractions pour les enfants de 3 à 12 ans.

Institut culturel italien d'Alger (4 bis, rue Yahia-Mazouni, Alger)
Jusqu'au 31 décembre : Exposition «Piccole Utopie. Architecture italienne du 3e millénaire entre histoire, recherches et innovation.»

Le navigateur Firefox s'offre un lifting

WEB. *Avec sa version 29, le navigateur de Mozilla allie fonctionnalité, élégance et rapidité...*



On ne pas pas se mentir, Mozilla a eu du mal à réagir après l'arrivée de Chrome. Plus rapide et plus moderne, le navigateur de Google a séduit de nombreux geeks.
Mais après avoir rattrapé son retard sur le terrain de la vitesse depuis deux ans, Firefox s'offre aujourd'hui un lifting réussi. Et dans une ère post-Snowden, la présence d'un acteur qui fait de la protection des données une priorité est salutaire.
Le premier changement est cosmétique. Suivant la mode mobile actuelle, le nouveau Firefox va vers l'épure.
Les onglets inactifs sont mis en retrait, l'espace est mieux optimisé et l'accès au menu principal se fait via un bouton en haut à droite, comme sur Chrome.

Une synchronisation dans le cloud enfin efficace

Mozilla mise sur une personnalisation avancée de son navigateur. Les fonctions et les extensions les plus utilisées peuvent se glisser vers le menu ou même la barre des tâches. Surtout, le système de synchronisation est enfin utilisable.
Il suffit de créer un compte au premier lancement, puis réglages, favoris et historique sont stockés dans le cloud pour une expérience uniforme sur toutes ses machines (PC, smartphones et tablettes).
Globalement moins gourmand que Chrome ou Internet Explorer en ressources, surtout avec 30-40 onglets ouverts, Firefox est depuis un an aussi rapide, voire plus, que la concurrence, à la fois au démarrage et pour charger une page. Par défaut, ce qui manque finalement le plus en venant de Chrome est l'intégration des suggestions de la recherche de Google Instant. Heureusement, il existe des extensions comme InstantFox qui règlent le problème.
Sur PC, comme sur Mac et Android, Mozilla propose au final un excellent navigateur.
Dommage que la fondation refuse de sortir une version iOS, pour une histoire de bras de fer avec Apple autour du moteur graphique. Cela empêche Firefox d'être totalement multiplateformes, à l'inverse de Chrome.

Googe Drive : *Chromecast se dote d'une compatibilité*

Le Chromecast de Google vient de s'enrichir d'une nouvelle fonctionnalité : la possibilité de diffuseur sur un téléviseur ou un grand écran des documents stockés dans Google Drive.
Commercialisé depuis le 19 mars en France, le Chromecast de Google étoffe petit à petit ses possibilités.
La dernière nouveauté en date peut intéresser les utilisateurs dans un cadre professionnel, puisqu'elle permet de diffuser, sur un écran, une présentation réalisée et stockée sur un compte Google Drive.
Pour l'utiliser, il faut commencer par installer l'extension Google Cast sur Chrome.
Dans le menu de lecture d'une présentation stockée sur Google Drive, il suffit ensuite de choisir «Présent sur un autre appareil» et de sélectionner le module Chromecast connecté sur le même réseau WiFi que l'ordinateur pour afficher le document sur l'écran de destination.
Une nouveauté pratique mais encore relativement limitée, puisqu'elle ne fonctionne pas via l'application mobile.
Elle pourra cependant évoluer avec le temps : on ne doute pas du fait que Google a encore quelques fonctionnalités dans les tuyaux pour optimiser l'usage de ses services via son Chromecast.

Office pour ipad *permet l'impression de documents via wi-fi*

Microsoft présente la première mise à jour de sa suite Office optimisée pour iPad. Celle-ci prend en charge la fonctionnalité AirPrint d'Apple.
L'impression par Wi-Fi est donc possible. Microsoft déploie la première mise à jour de sa suite Office pour iPad.
En plus d'ajouter quelques fonctionnalités mineures pour ses différents logiciels, la firme ajoute la prise en charge du système AirPrint.
Ce que la firme de Redmond indique n'est donc ni plus ni moins que la possibilité d'imprimer des documents (ou des parties de ces documents) en passant par le Wi-Fi et donc sans avoir à brancher son iPad à une imprimante par le biais d'un câble.
Un aspect particulièrement pratique en matière de mobilité professionnelle et qui, selon le blog ad hoc de Microsoft, était vivement sollicité par les premiers utilisateurs de la suite.
Depuis 2010, Apple a mis au point la fonctionnalité AirPrint qui permet à ses terminaux mobiles de se connecter à tout type d'imprimante par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi partagé.
Du moment que l'imprimante peut elle-même accéder à ce réseau (ce qui n'est pas toujours le cas), il sera donc possible de lui faire imprimer les documents issus de la suite Office.
Outre l'impression via Wi-Fi, Microsoft profite aussi de cette mise à jour pour améliorer l'ergonomie de ses différents logiciels, notamment en matière de mise en page. Désormais, PowerPoint et Excel sont dotés de repères avancés permettant à l'utilisateur de mieux appréhender les formes et les positions de ses blocs textes, images, ou encore la taille de ses cellules et tableaux.

Google désactivera le scan de Gmail sur Google Apps

La société Google annonce qu'elle désactivera son mécanisme de scan automatique au sein de Gmail pour les détenteurs d'une souscription à Google Apps.
Lorsque Google lança son service Gmail en 2004, ce dernier ne se caractérisait pas seulement par la mise à disposition d'une quantité de stockage gratuit importante mais également par un nouveau modèle publicitaire.
Google propose en effet un mécanisme de scan automatique des emails permettant de repérer les mots-clés afin de retourner des liens sponsorisés théoriquement mieux ciblés, moins intrusifs que les bannières et donc avec un meilleur taux de clics.
Depuis, cette stratégie continue de faire polémique et sur son blog Entreprise, la firme californienne explique que les détenteurs d'une souscription à Google Apps observeront bientôt quelques changements. Jusqu'à présent, les bénéficiaires d'un compte Google Apps pour l'éducation ne recevaient aucune publicité sur le moteur de recherche.
Microsoft a d'ailleurs mis en place un programme similaire pour Bing. Prochainement, le scan automatique de Gmail sera également désactivé. Bram Bout, directeur de Google for Education,affirme : "cela signifie que Google ne peut collecter ni utiliser les données des étudiants (...) à des fins publicitaires".
Cette initiative devrait toutefois s'élargir aux autres éditions de Google Apps, notamment pour les entreprises, les gouvernements mais également pour les internautes ayant acheté un nom de domaine et s'étant précédemment inscrits à l'offre gratuite, laquelle n'est plus disponible depuis décembre 2012.



Le partage en ligne influence davantage l'achat que le prix ou la marque

Le partage en ligne, comme les recommandations de produits via les réseaux sociaux, influence davantage les achats des consommateurs que le prix et la marque, et pèse presque autant que le bouche-à-oreille, indique une étude à paraître mercredi.
Des recommandations positives en ligne pour un produit ou un service peuvent contribuer à augmenter de 9,5% le prix que les consommateurs sont prêts à payer pour l'obtenir, précise l'étude commandée par le réseau social ShareThis et le Paley Center for Media. Mais des recommandations négatives peuvent abaisser de 11% la probabilité d'achat.
"Les consommateurs cherchent activement en ligne les recommandations et le contenu pour décider de leurs achats", a rappelé le directeur général de ShareThis, Kurt Abrahamson. "Nous savons tous que le partage en ligne est important mais c'était difficile --jusqu'à maintenant- - de mesurer son impact sur les dépenses des consommateurs", a-t-il ajouté. D'après cette étude, les recommandations positives permettent aux fabricants et aux détaillants d'afficher des prix plus élevés et de concurrencer ainsi plus efficacement des produits moins chers.
L'impact du partage en ligne peut représenter moins de 1 dollar pour des produits d'épicerie, jusqu'à 30 dollars pour des produits de haute technologie, voire 9.000 dollars pour une voiture. L'étude a suivi des recommandations par email ou des réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Pinterest et LinkedIn, ainsi que des recommandations de sites internet tels que Yelp, des recommandations en face à face ou par bouche-à-oreille, et des critiques professionnelles. M. Abrahamson a suggéré que marques et services de marketing facilitent le partage en ligne et promeuvent davantage leurs produits à partir du monde des réseaux sociaux. Mais les entreprises doivent faire attention à ne pas manipuler le contenu et les recommandations parce que les consommateurs sont susceptibles de s'en servir à leurs dépens.
"La voix a encore besoin d'être authentique", a-t-il souligné. "Il faut fournir les canaux de partage aux consommateurs, mais si vous essayez de trop les manipuler, vous courez le risque de provoquer une réaction négative".



Cahier culturel

Le dernier entretien de Bahbouh Lahcène paru en septembre 2013 dans *La Cité*

L'autodidacte de tamaziptt qui enrage les universitaires





Avant-propos. *Ses détracteurs ne sont jamais allés au delà de la raillerie pour jeter un regard intéressé sur les propositions de ce monsieur, qui a payé très chère son militantisme et qui maitrise dans ses moindres recoins la langue qu'il défend. Pourquoi dès son apparition, on a tout fait pour l'empêcher de diffuser ses propositions, on a tout fait pour le faire taire ? On l'a accusé de tous les maux pour le discréditer.*

Suite en pages 12 et 13

Une «Gaâda» constantinoise, comme au bon vieux temps de Kahouat El-Asr

Une "Gaâda" constantinoise (sorte de rencontre conviviale sur fond de musique Malouf) a été organisée samedi après-midi à la maison de jeunes de la cité Filali de la ville du Vieux Rocher, sur une initiative du collectif des "Amis de Constantine".
Des hommes et des femmes de différents âges ont répondu à l'appel de ce collectif très actif sur le réseaux sociaux. "Certains sont même venus des wilayas voisines de Mila et de Batna", se réjouit Ahlam, une des organisatrices de cette "Gaâda" qui ambitionne de donner un contenu aux relations virtuelles sur les réseaux sociaux et de ressusciter ce que l'on appelle, ici, Kahouat El-Asr.
L'appellation "Kahouat El-Asr" fait référence au café de l'après-midi, une rencontre rituelle conviviale des habitants du vieux Constantine à laquelle "les amis de Constantine" veulent redonner une nouvelle vie.
Le président du collectif des "Amis de Constantine", Toufik Benzegouta, a souligné que l'objectif est de revitaliser les anciennes valeurs de l'antique Cirta dont la solidarité et les vertus morales liés au savoir-vivre en commun.
Des boissons et des pâtisseries traditionnelles "made in Constantine" ont été offertes aux participants qui ont également eu l'occasion de se replonger, à travers une exposition, dans toute la richesse de l'artisanat traditionnel constantinois.
"Les amis de Constantine" qui ont eu déjà à initier des rencontres similaires sur les sites du Monument aux morts et du palais du Bey voudraient, selon leur président, d'enrichir et de multiplier les échanges en prévision de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe.



Boko Haram libère 192 otages

Terrorisme. *De violents combats opposaient par ailleurs dimanche l'armée nigériane à des combattants du groupe islamiste dans la ville de Maiduguri.*



Le groupe islamiste Boko Haram a libéré près de 200 otages, des femmes pour la plupart, qu'il avait enlevés dans un village de l'État de Yobe dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé samedi un responsable local et une source militaire.

Au total, 192 personnes ont été libérées vendredi dans deux enclaves islamistes, où elles étaient détenues depuis le raid de Boko Haram le 6 janvier sur Katarko à 20 kilomètres de la capitale régionale de Damaturu. 218 femmes et enfants avaient été enlevés ce jour-là.

«Boko Haram a libéré 192 de nos femmes enlevées plus tôt ce mois-ci», a annoncé Goni Mari, un chef de communauté de Katarko, joint depuis Damaturu.

«Ils les ont amenées en deux fois dans quatre camions et les ont laissées dans le village de Girbuwa, à 8 kilomètres de Damaturu, d'où nous les avons conduites vers la ville et remises entre les mains du gouvernement», a-t-il ajouté. Le raid sur Katarko avait été mené par des dizaines de militants armés de Boko Haram, qui ont tué 25 hommes et brûlé des habitations et des magasins avant d'enlever les femmes et les enfants.

Cette attaque devait apparemment servir de mesure de rétorsion contre l'assaut donné par des chasseurs et vigiles locaux contre le village de Buni Yadi, où plusieurs militants de Boko Haram avaient été tués et d'autres arrêtés, selon les déclarations des vigiles à l'époque.

Des membres de Boko Haram s'étaient opposés à des militaires nigérians à Damaturu le vendredi suivant les faits, également en rétorsion après l'attaque à Buni Yadi.

Des enlèvements de masse

Un officier de l'armée, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat n'étant pas autorisé à parler aux médias, a confirmé la libération des otages. "C'est vrai que les terroristes de Boko Haram ont libéré hier (vendredi) 192 otages qu'ils avaient enlevés dans le village de Katarko", a-t-il indiqué.

De violents combats opposaient par ailleurs dimanche l'armée nigériane à des combattants de Boko Haram dans la ville de Maiduguri, fief historique des islamistes dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé l'armée, des miliciens et des habitants.

«Les soldats repoussent une attaque simultanée des terroristes contre Monguno (localité de la région) et Maiduguri", a annoncé l'armée sur Twitter.

Selon la même source, une opération aérienne et terrestre était en cours contre les islamistes, ajoutant qu'un couvre-feu avait été imposé à Maiduguri, capitale de l'État de Borno.

C'est dans cette grande ville du nord-est qu'est né le mouvement Boko Haram en 2002 - à l'époque une simple secte.

Boko Haram est un mouvement qui a souvent pratiqué des enlèvements de masse au cours des six années d'insurrection au Nigeria.

Selon celles qui ont été libérées ou qui ont réussi à s'échapper, les otages sont souvent abusés sexuellement et psychologiquement.

Pakistan : *plongée dans le noir après une coupure d'électricité géante*

À la suite de dégâts sur une ligne de haute tension imputés par les autorités à une attaque rebelle, le Pakistan s'est retrouvé plongé dans le noir.

Le Pakistan s'est retrouvé plongé dans le noir dans la nuit de samedi à dimanche en raison de dégâts sur une ligne de haute tension imputés par les autorités à une attaque rebelle.La coupure d'électricité, l'un des pires incidents de ce type survenus au Pakistan, a privé de courant environ 80 % du territoire, y compris Islamabad, selon des sources officielles.

L'alimentation avait été rétablie dimanche dans la majeure partie du pays, a déclaré un porte-parole de la compagnie nationale d'électricité, ajoutant que la situation redeviendrait totalement normale d'ici quelques heures.La coupure est survenue après minuit lorsque une ligne à haute tension reliant une centrale privée de production électrique au réseau national a été endommagée, dans le district de Naseerabad, dans la province du Baluchistan (Sud-Ouest).Le ministre d'État chargé de l'Eau et de l'Électricité Abid Sher Ali a présenté ses excuses à la population et accusé des rebelles d'avoir fait sauter la ligne à haute tension à l'explosif.

Des problèmes chroniques d'infrastructures

Le Pakistan est plombé par des coupures de courant à répétition.Son système de distribution électrique est complexe et souffre de problèmes chroniques d'infrastructures.Le secteur est en outre confronté à des défauts de paiement à répétition.

Nawaz Sharif avait déjà dû annuler son déplacement cette semaine au Forum économique mondial de Davos (Suisse) à cause d'une grave crise énergétique née de la pénurie de pétrole.



Qui s

Le Premier ministre japonais a qualifié dimanche «d'ignoble et impardonnable» le meurtre d'un otage nippon annoncé par le groupe État islamique dans une vidéo jugée crédible, exigeant «a libération immédiate» du deuxième homme aux mains des djihadistes dont les actes suscitent une vague internationale d'indignation. «Une telle action terroriste est ignoble et impardonnable, je la condamne avec la plus grande fermeté», a déclaré Shinzo Abe. Il a exprimé ses condoléances à la famille de son compatriote assassiné, Haruna Yukawa (vraisemblablement enlevé en Syrie en août dernier), et de nouveau exigé que soit relâché sans délai l'otage restant, le journaliste Kenji Goto, probablement capturé par l'organisation EI fin octobre. Les responsables des principaux partis politiques japonais ont de même fait savoir dimanche leur profonde indignation face à cet assassinat et le père de la victime, interrogé par les télévisions japonaises, s'est dit effondré. "Nous allons continuer de combattre le terrorisme au côté de la communauté internationale", a promis le Premier ministre japonais.

Barack Obama, qui a réagi le premier, a assuré que les États-Unis se tenaient "au côté de leur allié japonais pour traduire ces meurtriers en justice et mener des actions pour affaiblir et au final éliminer l'EI".

Le président américain a ensuite téléphoné dimanche à Shinzo Abe depuis l'Inde où il est en visite, afin d'exprimer «sa solidarité avec le peuple japonais". Le Premier ministre britannique David Cameron a de son côté jugé que ce meurtre et les autres menaces des djihadistes l'EI "rappellent la barbarie de ces terroristes". Le président français François Hollande a aussi condamné cet "assassinat barbare" et a salué "l'engagement déterminé du Japon dans la lutte contre le terrorisme international et son rôle actif en faveur de la paix au Moyen-Orient".

Vidéo hautement crédible

Bien que des doutes aient été initialement émis sur l'authenticité de la vidéo postée en ligne pour annoncer la mort de Haruna Yukawa, le Premier ministre Abe a jugé "élevée la crédibilité des images". "Nous continuons néanmoins de vérifier", a insisté ensuite le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga. Les déclarations du président américain et du Premier ministre britannique semblent indiquer que leurs services de renseignements ont authentifié ce document.

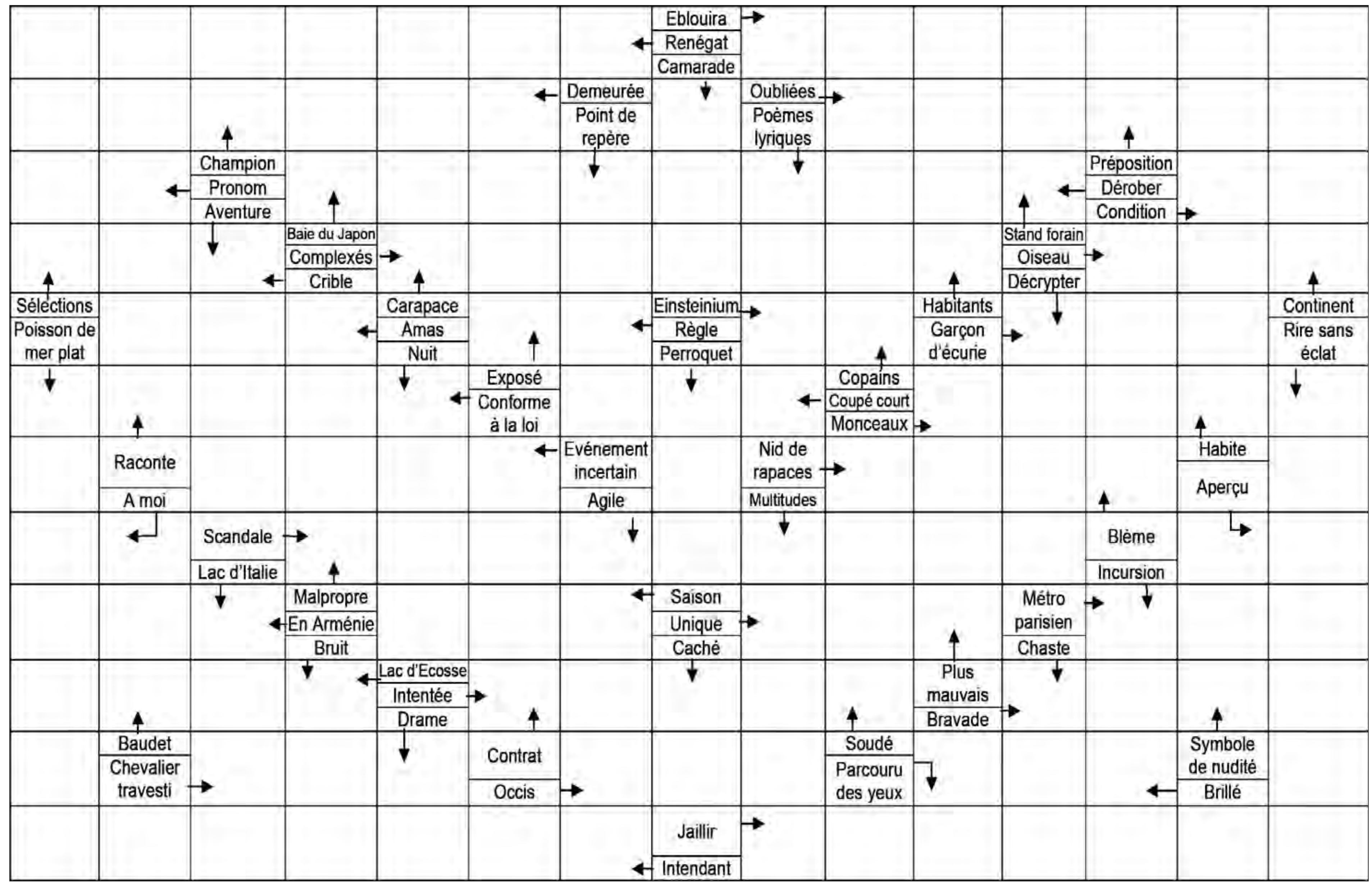
D'une durée de près de trois minutes, il montre une image fixe de Kenji Goto en tunique orange tenant une photo de ce qui semble être le corps décapité de Haruna Yukawa. Le tout est accompagné d'un message en anglais prétendument lu par Kenji Goto qui blâme Shinzo Abe de ne pas avoir versé la rançon exigée.

La directrice de Site, centre américain de surveillance en ligne de la mouvance djihadiste, avait affirmé plus tôt que cet enregistrement «a bien été diffusé par l'EI», même s'il «ne présente pas les mêmes caractéristiques que les précédentes vidéos de décapitation. Le montage a visiblement été fait à la hâte et il manque les habituels logos d'Al-Furqan media foundation, bras armé médiatique de l'EI».

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Mots Fléchés N° 526





Mots croisés N° 526

Horizontalement :

1 - Fabricants de tamis.
2 – Doué de vie. – Expression du doute.
3 – Conjonction. – Prairie. – Sorte de cale.
4 – Reboiser.
5 – Terme de nouveauté. – Instruments de dessin.
6 – Assassinat.
7 – Fleuve côtier de France. – Possédée. – Contracté.
8 – Puissant explosif. – Moyen de transport.
9 – Ornemaniste.

Verticalement :

1 – Tellement. – Espar plus ou mois verticaux.
2 – Ancienne ville d'Arménie. – Le non-être.
3 – Note de musique. – Pas beaucoup. – Tantale.
4 – Supplier avec insistance.
5 – Existera. – Jupe de danseuses de ballet.
6 – Pénètrera.
7 – Marque la surprise. – Cheville de golf. – Paresseux.
8 – Cauchemars. – Mélodie.
9 - Transpirer. – Monticule de sable.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2						■			
3			■				■		
4		■							
5	■				■				■
6								■	
7			■				■		
8				■					
9									

Mots Croisés N° 525

S	U	B	L	I	M	I	T	E
T	R	I	E	E	■	S	I	X
I	E	■	U	N	I	■	E	T
M	■	C	R	A	■	E	D	E
U	S	E	S	■	A	M	E	R
L	E	T	■	B	R	U	■	M
I	N	■	B	A	S	■	P	I
N	A	T	■	L	I	M	O	N
E	T	A	L	I	N	G	U	E

Mots fléchés N° 525

L	I	M	O	G	E	R	■	L	I	M	I	T	E	R
I	R	A	N	■	R	U	S	E	E	■	R	E	N	E
S	A	S	■	T	E	S	T	E	N	T	■	E	T	C
S	I	■	M	E	S	■	O	■	A	I	L	■	E	R
E	■	P	A	L	■	E	P	I	■	R	O	T	■	I
R	U	E	L	L	E	S	■	N	I	E	R	E	N	T
■	T	R	I	■	R	O	S	E	S	■	I	N	O	■
R	E	I	N	S	■	N	O	S	■	G	O	U	R	D
E	R	■	S	O	T	■	L	■	A	R	T	■	M	O
G	I	S	■	S	E	R	E	I	N	E	■	S	A	S
A	N	E	E	■	T	E	N	T	E	■	P	E	L	E

la Cité

Edité par la SARL Temoignage au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : Cité LSP le plateau bloc B Bt 01 N° 5 Ouled Fayet Alger

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

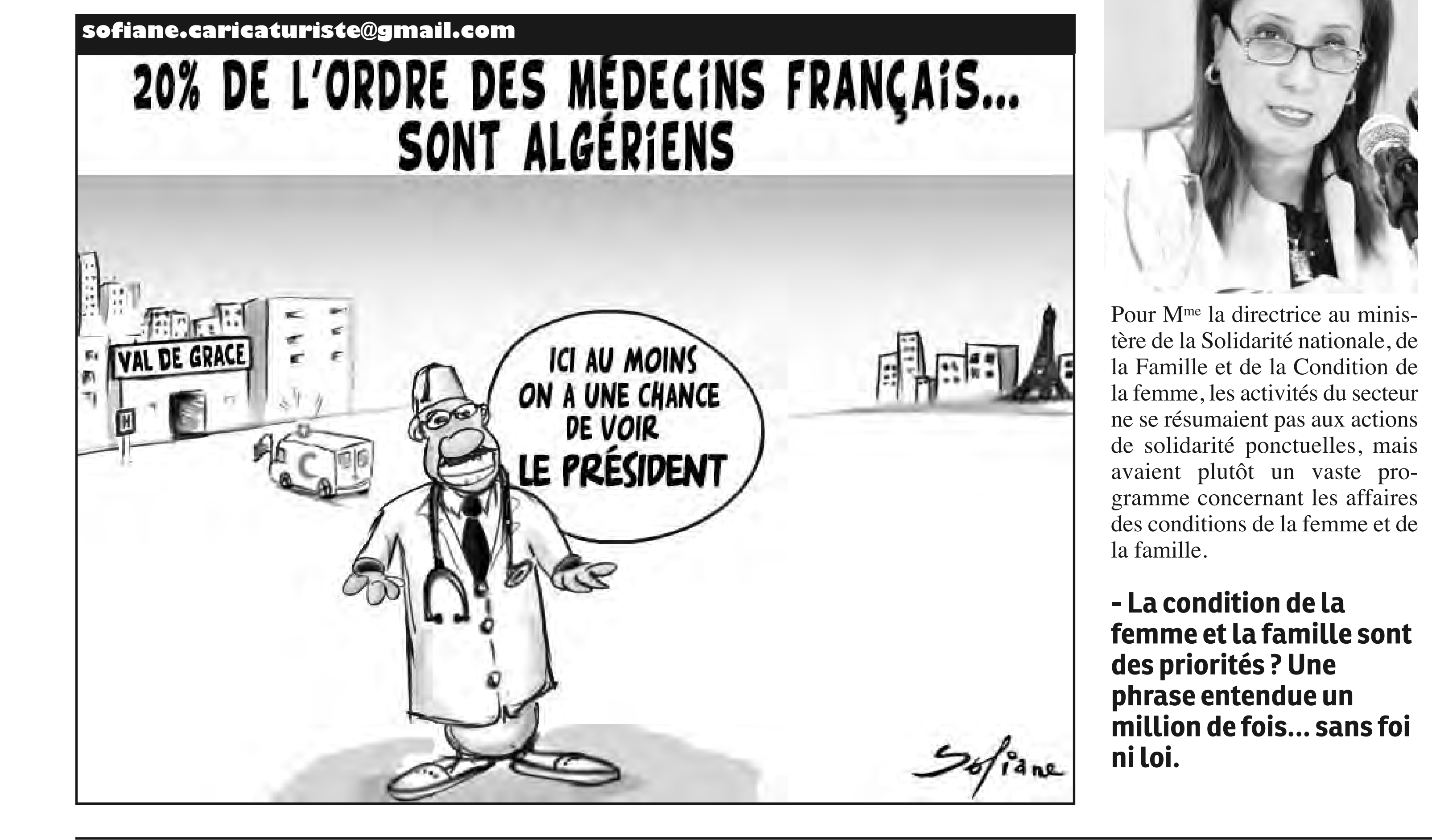
Tél / Fax : + 213 (0) 21 470 015
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Entre beaucoup de peu et un peu de beaucoup



«Récemment, un père et sa fille dans leurs derniers moments ensemble à l'aéroport. Debout près de la porte de sécurité, ils se sont serrés et le père a dit :
– Je t'aime et je te souhaite assez.
La fille a répondu : – Papa, notre vie ensemble a été plus qu'assez. Ton amour a été tout ce dont j'avais besoin. Je te souhaite assez, aussi, papa.
Ils se sont embrassés et la fille est partie. Le père a marché vers la fenêtre où j'étais assis. Je pouvais voir qu'il avait besoin et qu'il voulait pleurer. J'ai essayé de ne pas m'imposer et respecter son intimité, mais il m'a demandé :
– Vous est-il déjà arrivé de dire au revoir à quelqu'un en sachant que vous ne vous reverriez jamais ?
– Oui, ai-je répondu. Me permettez-vous de vous demander pourquoi vous croyez que vous ne vous reverrez jamais ?
– Je suis vieux et elle vit si loin. J'ai de gros défis devant moi et la réalité est que son prochain voyage sera pour mon enterrement, a-t-il dit.
– Quand vous vous disiez au revoir, je vous ai entendu dire « Je te souhaite assez «. Est-ce que je peux vous demander ce que cela signifie ?
Il a commencé à sourire.
– C'est un souhait qui nous vient de plusieurs générations qui nous ont précédés. Mes parents avaient l'habitude de le dire à chacun.
Il a fait une pause un moment et regarda au plafond, comme s'il essayait de se rappeler en détail, et il a souri encore plus.
– Quand nous disons « Je te souhaite assez «, nous souhaitons que l'autre personne ait une vie remplie de juste assez de bonnes choses pour les garder heureux.
Alors, se tournant vers moi, il a partagé ce qui suit comme s'il récitait un texte mémorisé :
– Je te souhaite assez de soleil pour maintenir ton attitude lumineuse peu importe que la journée soit grise et moche.
– Je te souhaite assez de pluie pour apprécier le soleil encore plus.
– Je te souhaite assez de bonheur pour maintenir ton esprit vivant et éternel.
– Je te souhaite assez de douleur de sorte que même la plus petite des joies dans la vie puisse te sembler grande.
– Je te souhaite assez de gain pour satisfaire tes besoins.
– Je te souhaite assez de perte pour apprécier tout ce que tu possèdes.
– Je te souhaite assez d'au revoir pour te permettre de bien te rendre à l'au revoir final.
Il a alors commencé à pleurer et il s'est éloigné...
On dit que ça prend une minute pour trouver une personne spéciale, une heure pour l'apprécier, un jour pour l'aimer, mais que ça prend une vie entière pour l'oublier.
À tous mes amis et à tous ceux que j'aime, «Je vous souhaite assez»…

Lem



L'ACTU MOTS À MAUX

Campagne terminée

Après juste une petite campagne de lutte contre les motards qui conduisent sans casque, les policiers ne font plus désormais attention à ce «détail». En effet, dans les barrages, il est facile de constater que l'attention est plus focalisée sur les automobilistes que sur les deux-roues, dont les conducteurs roulent sans casque et à vive allure.



- Attention, l'absence de contrôle entraînera forcément la manifestation de... maux tôt !

Hadjout
Une rixe entre lycéens frôle le drame



Selon des sources locales, une rixe qui a opposé récemment deux élèves de 2e AS d'un lycée de Hadjout, a failli dégénérer en crime crapuleux. Un élève a été victime d'un grave coup de couteau qui lui aurait été porté à l'abdomen par son camarade.

- La brutalité non maîtrisée « rixe » de devenir grave dans nos établissements scolaires. On constate que le cycle primaire de la violence devient de plus en plus secondaire dans nos lycées...

Mme la directrice au ministère de la solidarité
«La condition de la femme et la famille sont des priorités»

Pour Mme la directrice au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, les activités du secteur ne se résumaient pas aux actions de solidarité ponctuelles, mais avaient plutôt un vaste programme concernant les affaires des conditions de la femme et de la famille.

- La condition de la femme et la famille sont des priorités ? Une phrase entendue un million de fois... sans foi ni loi.

Aïn Fekroun
Un court-circuit détruit une importante quantité d'effets vestimentaires

Une importante quantité de vêtements et de prêt-à-porter est partie en fumée après qu'un grand magasin eut pris feu en plein centre-ville de Aïn Fekroun, une localité située à 25 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya.

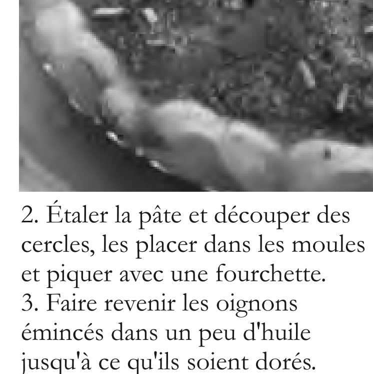


- Grâce à l'intervention rapide des pompiers, l'incendie provoqué par un court-circuit a parcouru un circuit court...

Lem

CUISINE

Pizza ultra rapide



Ingrédients :

La Pâte :
- 10 cl d'eau bouillante.
- 10 cl d'huile.
- 300 g de farine.
- 1 sachet de levure chimique.
- Sel.

Garniture :
- 1 kg de tomates.
- 2 poivrons rouges.
- 3 oignons.
- Olives vertes ou noires.
- Anchois.
- Thon.
- Basilic frais.
- Herbes de Provence.
- huile d'olive.

Préparation :

1. Mélanger l'eau bouillante et l'huile dans un saladier et ajouter la farine la levure chimique, le sel et des herbes de Provence.
2. Étaler la pâte et découper des cercles, les placer dans les moules et piquer avec une fourchette.
3. Faire revenir les oignons émincés dans un peu d'huile jusqu'à ce qu'ils soient dorés.
4. Faire revenir les poivrons rouges coupés en petits morceaux dans de l'huile d'olive pendant 15 min.
5. faire chauffer l'huile, ajouter les tomates.
6. Ajouter le basilic ciselé ainsi que les herbes de Provence.
7. Mettre la sauce tomate sur le fond de tarte puis tous les autres ingrédients
8. Parsemer de quelques feuilles de basilic
9. Enfourner pour 20 min.

Boulettes d'épinards à la viande hachée



Ingrédients :
- 250 g de viande hachée.
- 300 g d'épinards.
- 2 gousses d'ail.
- 1 oignon.
- 100 g de fromage.
- 2 œufs.
- Sel, poivre.
- Huile.
- Farine.

Préparation :

1. Faire cuire les épinards à la vapeur pendant 20 min.
2. Mélanger les épinards avec la viande, l'oignon et l'ail hachés.
3. Ajouter le fromage les épices pour obtenir une pâte.
4. Former la pâte en boulettes, et enrouler dans la farine.
5. Faire chauffer l'huile et frire les boulettes.

Salade grecque

Ingrédients :
- 2 concombres
- 1 oignon
- 5 tomates cerises
- 50g d'olives noires
- 2 poivrons verts
- 500 g de fromage fêta
- un verre à thé de jus de citron
- Huile d'olive
- Sel
- Poivre

Préparation :

1. Éplucher et couper l'oignon en rondelle.
2. Éplucher et couper les concombres et le poivrons.
3. Dans un saladier, mélanger les concombres avec les oignons, les poivrons coupés, les cubes de fromage et les olives noires.
4. D'autre part, mélanger le jus de citron avec l'huile d'olive, le sel et le poivre.
5. Verser cette sauce sur la salade et laisser mariner pendant 20 minutes au réfrigérateur.



L'aawamets (beignet égyptien)

Ingrédients :
- 1 verre de farine
- 1 verre de lait
- ½ paquet de levure chimique
- 1 pincée de sel
- 1 verre d'huile
- 2 verres de cherbet



Préparation :

1. Faire chauffer l'huile sur feu doux.
2. Dans un saladier, mélanger la farine avec la levure et le sel.
3. Verser dessus le lait tiède et mélanger bien le tout.
4. Couvrir la pâte avec un linge propre et laisser lever dans un endroit tiède pendant 60 minutes.
5. Faire chauffer l'huile sur feu doux.
6. Former des petites boules avec une cuillère à soupe puis les frire.
7. Faire égoutter les boulettes puis les plonger dans le miel tiède.
8. Egoutter l'aawamet puis servir.

Citation du jour

« Il faut se ressembler un peu pour se comprendre, mais il faut être un peu différent pour s'aimer. »

Paul Géraldy

Astuce grand mère

4 astuces pour blanchir le linge



Le citron

Utilisation : Versez dans le bac de votre machine à laver votre lessive habituel + le jus d'1/2 citron. Autre méthode, placez directement dans votre tambour une pochette en tissu comprenant 4 rondelles de citron.

Le bicarbonate de soude

Utilisation : Ajoutez 2 c. à soupe de bicarbonate de soude dans votre bac à lessive. L'efficacité de votre lessive sera d'autant plus efficace pour rendre votre linge encore plus blanc.

La levure chimique

Utilisation : Versez 1 sachet de levure chimique dans votre bac à lessive. Vous obtiendrez un linge plus blanc que blanc. Résultat garantit !

Bien être

Astuce pour avoir des ongles blancs



Pour avoir des ongles blancs, découvrez cette astuce de grand-mère. Il faut frotter ses ongles avec un demi citron tous les jours. Vous pouvez aussi tremper vos ongles plusieurs minutes dans du jus de citron. Le résultat est incroyable !

Astuce de grand-mère pour avoir des ongles blancs

1. Frottez vos ongles avec le citron chaque jour.
2. Inutile de rincez, vos ongles seront blancs et fortifiés.

Les conseils de nos grands-mères

- Prenez soin de vos ongles en leurs mettant régulièrement de la crème hydratante.

Pensez aussi à limer vos ongles.

Postez toutes vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros samo.mira@live.com

ttre les pendules à l'heure



Les remarques ou les invectives portent sur deux registres : certains arguent que compte tenu de mon âge, je n'avais pas à traiter d'événements dont je n'étais pas acteur ; d'autres, rejoints par divers « observateurs », insistent pour dire qu'un médecin ou un politique n'a pas à interférer dans le témoignage historique, domaine qui, selon eux, serait réservé aux seuls spécialistes de la discipline. On se souvient d'Ali Kafi qui avait condamné mon livre avant de l'avoir lu. Mais la plus grande hypocrisie vient des éléments appartenant au personnel encore actif qui, pour ne pas avoir à assumer leur opinion dans une tragédie qui est un concentré du naufrage éthique et politique du pays, s'en remettent à une censure implicite qui délègue la responsabilité de chacun à l'expertise de l'historien.

Que valent en réalité ces ruses et ces esquives ?

D'une part, les interventions d'acteurs politiques dans le champ historique sont partout et de tout temps légions. J'ai pu acquérir en Tunisie une dizaine d'ouvrages traitant de l'histoire contemporaine du pays, y compris du temps de Ben Ali. Ils étaient l'œuvre de politiques, de syndicalistes, d'hommes de culture, d'universitaires, de journalistes ou de simples retraités qui veulent transmettre ce que leur fonction, leur activité militante ou les hasards de la vie leur ont permis de vivre ou de découvrir. Tous les sujets sont abordés : l'époque Bourguiba avec l'opposition de Ben Salah, l'histoire des droits de l'homme, les luttes des femmes, les combats menés pour préserver les franchises universitaires, les infiltrations de l'enseignement par le fondamentalisme…La dernière parution nous vient de Faouzia Charfi*, veuve du défunt Mohamed Charfi, ancien ministre de l'éducation nationale, lui même auteur de plusieurs ouvrages politico-historiques.

Connaissant la tendance de notre personnel politique à accompagner voire devancer les désidérata des officines, j'ai tenté de désamorcer cette attaque en signalant, dès le premier chapitre, que j'ai pu acheter au Maroc une demi douzaine de livres écrits par des profanes sur le régime de Hassan II. En vain.

En France, il n'y a pratiquement pas un responsable à visibilité politique notable qui n'ait pas écrit sur l'histoire ancienne ou récente de son pays. François Bayrou a rédigé une biographie d'Henri IV, Dominique de Villepin a consacré deux ouvrages à Napoléon, Alain Peyrefitte est l'auteur d'une saga du gaullisme…

Le plus cocasse est que certains de ces responsables qui surjouent la partition de la condamnation de mon égarement hérétique ont, eux-mêmes, écrit sur la même matière !! Mais, avec le recul, je crois que ce qui pose problème dans cette classe politique ectoplasmique, c'est que ses dirigeants ne se sont résolus à jeter l'anathème sur mon travail que lorsqu'on leur a demandé de descendre dans l'arène. On voit comment un opportunisme, et c'est là un euphémisme, peut contenir sa charge d'utilité en dévoilant – dans le cas d'espèce il s'agit plus d'une confirmation – le niveau de vassalisation des cadres d'une nation.

Fracture intellectuelle

J'ai essayé autant que le temps m'a permis de le faire d'accorder la plus grande attention possible à la troisième catégorie qui s'est invitée dans le débat car elle est composée d'universitaires dont certains sont historiens. Ces acteurs dirigent des étudiants qui seront les chercheurs de demain ou influent sur les mouvements d'idées censés aider à la formation de l'opinion publique.

Deux camps inconciliables se dégagent. Il y a une partie, minoritaire il est vrai, qui assume sa mission intellectuelle et défend sans aucune ambiguïté la liberté d'expression. Parmi eux on peut citer Annouar Benmalek, Abelmadjid Merdaci, Kamal Daoud, Boualem Sansal… Tous ne sont pas d'accord entre eux, loin s'en faut. Les deux derniers sont d'ailleurs définitivement vilipendés par la tcheka du FLN comme des agents patentés des manœuvres impérialo-sionistes ; mais une valeur les rassemblent : avant de se prononcer, ces individualités ont fait l'effort de prendre connaissance de la transcription des propos que j'ai tenus à Sidi Aich et que j'ai publiée aussitôt sur ma page facebook, sachant les manipulations qui pouvaient être faites. Il n'en a pas été de même pour beaucoup d'autres.

En effet, et sans hurler avec les loups, un second groupe d'universitaires, bien plus consistant que le précédent, se distingue par des commentaires où les précautions prises avant d'exprimer leurs réserves cachent mal la tentation de vérifier des préjugés connotés par uns hostilité subjective qui, à l'occasion, vire à l'attaque personnelle.

Lors de la sortie de la première édition, trois historiens qui dominent la scène universitaire se sont exprimés le même jour dans le quotidien El Watan pour se désoler de mon entreprise. Après lecture de leurs articles, on n'est pas plus avancé sur les raisons de leur indignation. Mettre spontanément sa crédibilité scientifique au service d'une campagne de dénigrement d'une production intellectuelle sans apporter le moindre argument est, au fond, plus problématique pour un pays que de voir des anciens maquisards ou des acteurs politiques inscrits dans les clientèles du système s'acharner sur un témoignage qui remet en cause les codes qui définissent et assurent leur statut de rentier.

L'historien qui revendique la paternité de l'écriture critique de notre passé récent* n'a rien trouvé de mieux que de m'interpeller sur le fait qu'en tant que démocrate je devais m'apitoyer davantage sur les victimes de la tuerie de Melouza !

Un universitaire, professeur de médecine à Oran* dit qu'après avoir lu une deuxième fois le livre, sa colère n'était pas retombée. De quoi retourne-t-il ? Il s'insurge contre les citations kabyles, par ailleurs toutes traduites, qui perlent le récit car, s'étrangle-t-il, elles n'ajoutent rien au fond, avant de donner l'estocade en s'alarmant de ce que j'aie trop fait référence à la Kabylie en parlant de la wilaya III !

D'autres se sont fait un devoir d'éliminer les passages réservés à Ben Boulaid, Ben M'hidi, Zighout, Lotfi…pour amplifier l'obsession d'un anti-kabylisme qui se nourrit de mon régionalisme originel dont je suis naturellement incapable de me libérer.

Croquemitaine berbère

Tous les écrits portent implicitement ou explicitement la marque du croquemitaine berbère. Il n'est pas indifférent de signaler que la plupart des participants à cette levée de bouclier chassent en meute et qu'ils sont, pour beaucoup, originaires de l'ouest du pays. Il ne viendrait à personne l'idée de leur signifier que cette réaction peut être interprétée comme une coterie régionaliste. Le régionalisme est implicitement admis comme une consubstantialité de l'origine kabyle.

Comme il ne s'agit pas de sombrer dans la paranoïa en présupposant que toutes les charges ont été synchronisées, on peut comprendre que l'appréhension « du danger kabyle » est latente, qu'elle est puissamment intériorisée et qu'elle est, au moins inconsciemment, partagée.

Est-ce plus rassurant pour notre avenir commun ?

Dans l'épisode polémique en cours, madame Malika Rahal, historienne, déclare au journal El Watan du 9 janvier 2015 qu'elle a « lu avec beaucoup d'intérêt le livre de Saïd Sadi tout en le reliant très clairement au parcours politique de l'auteur » ; ce qui suggère que j'ai écrit un livre subliminal sur Amirouche pour, en réalité, calquer mon parcours sur celui du colonel de la wilaya III. Admettons. Par définition, les héros positifs ont vocation à nourrir les constructions citoyennes à travers des processus d'identification à des images valorisantes puisées dans le roman national. Convenons que cette évidence soit inopportune chez nous. Une fois l'immersion dans cette joyeuse psychanalyse faite, la suite de l'analyse réintègre derechef le sillon convenu. Apprécions : « il me semble que certains acteurs instrumentalisent le passé pour un intérêt immédiat, pour remplir le vide politique, créer de l'agitation, attirer l'attentions sur eux-mêmes…comme historienne, je trouve cela pénible, comme citoyenne je trouve cela insupportable…». Il y a de cela quelques années, j'étais accusé de saturer la scène politique par un déluge de propositions auxquelles il n'était pas préparé : question identitaire ; droits de l'homme, laïcité, abrogation du code de la famille, économie sociale de marché, libération du foncier agricole et industriel, rééchelonnement de la dette extérieure, régionalisation…

Les esprits les mieux disposés notaient que j'étais « en avance sur mon époque » pendant que les tenants des constantes nationales me pourfendaient en tant en tant dirigeant incapable de mesurer les capacités d'absorption de son peuple.

Me voici maintenant coupable d'inventer des « histoires » pour masquer la vacuité d'un discours politique ! Cette incohérence mise à part, quel rapport ont ces savantes allusions avec le contenu d'un livre sensé être le premier centre d'intérêt d'une historienne ?

Quelle différence entre Kafi qui condamne un livre qu'il n'a pas lu et une spécialiste qui s'égare dans ce qu'elle croit pouvoir imputer à l'auteur pour le stigmatiser, faute de trouver du grain à moudre dans la chair de son écrit ?

Autre universitaire qui s'est démarqué de l'ubuesque auto-saisine du parquet, Sofiane Kadri, qui précise ne s'être « jamais senti proche des idées de Saïd Sadi », ce qui est son bon droit, avant de livrer le fond de sa pensée : « les discours de Saïd Sadi tournent autour de polémiques qu'il a créées depuis quelques années… ». Le press-book des charges lancées contre le livre dépasse les mille cinq cents pages. Ce serait néanmoins moi qui entretiens la polémique. On connaît l'histoire du promeneur qui a été piétiné par un passant acariâtre et qui a été sommé de s'excuser pour avoir mis son pied sous celui de son vis à vis.

Plus attendue est la sortie d'Addi Lahouari, vieux contempteur des Amazighs qui ne veulent pas admettre que l'Afrique du nord soit fondue dans le monde arabe et qui, en irrédentistes ataviques, refusent de transcrire leur langue en caractères arabes.

L'angle d'approche est identique à tous les autres. Une fois l'auto-saisine du parquet dénoncée, la compulsion fuse : « quand Said Sadi parle de Bella cela en dit plus sur lui même que sur Ben Bella. » Amen. Pourquoi des divergences qui peuvent être traitées par le débat, au besoin contradictoire, doivent-elles toujours emprunter le couloir du jugement ou de l'invective ?

Evitement symptomatique

Tous les accusateurs ont évacué la seule chose qui méritait d'être tranchée. Les faits relatés et les documents produits sont-ils véridiques ou non et, surtout, ne dérogeant pas à ce qui relève d'une censure morale participant de l'interdit incestueux, ils ont, sans exception aucune, fait l'impasse sur l'une des violences les plus traumatisantes de notre histoire de la guerre et l'après-guerre : la confiscation des restes de deux colonels de l'ALN au lendemain de l'indépendance. Cette désertion intellectuelle et morale n'est pas le fait de médias parapublics conçus pour polluer la scène politique, elle est le fait de celles et ceux dont on était en droit de penser qu'ils refuseraient d'insulter l'avenir. L'élite n'est pas seulement démissionnaire, elle a renoncé à son devoir d'humanité et cela représente une vraie hypothèque sur le futur.

Que nous disent, au delà des personnes, ces afflictions morales, ces rigidités mentales et ces désarrois intellectuels qu'on aurait tort d'ignorer mais qu'on aurait tout aussi tort d'analyser sous le seul éclairage des profils psychologiques de leurs auteurs ? Autant de dérives et d'inconséquences constatées à ce niveau de responsabilités et de compétences ne sauraient trouver des explications pertinentes et exhaustives dans les seuls tourments ou faiblesses des individus. Ce sont là d'abord des signes qui révèlent la profondeur de la crise éthique qui affecte notre intelligentsia.

S. S.

A suivre



Carton plein en tête, carton rouge pour Ronaldo

Liga BBVA 2014/2015. *Le Real Madrid, le FC Barcelone et l'Atletico ont fait le plein de points samedi pour la 20e journée du Championnat d'Espagne, marquée par l'expulsion de Cristiano Ronaldo, sorti de ses gonds à Cordoue (2-1), et le festival du duo Messi-Neymar à Elche (6-0).*

Statu quo sur le plan comptable: avec la victoire de l'Atletico Madrid face au Rayo Vallecano (3-1) sur un doublé du Français Antoine Griezmann, les écarts restent inchangés en tête du classement.

Leader avec un match de moins, le Real (48 pts) conserve un point d'avance sur le Barça (2e) et quatre sur l'"Atleti" (3e). Et ce trio est assuré de creuser l'écart avec au moins un de ses poursuivants puisque Valence (5e, 38 pts) et Séville (4e, 39 pts) s'affrontent dimanche (20h00 GMT).

Mais malgré la victoire, les sensations sont mitigées au Real Madrid, passé tout près du faux-pas en Andalousie et victorieux in extremis sur un penalty de Gareth Bale (89).

La "Maison blanche" risque en outre d'être privée de son triple Ballon d'Or Cristiano Ronaldo pour un ou plusieurs matches: le Portugais a reçu un carton rouge direct (83) pour un coup de pied à l'encontre du défenseur cordouan Edimar.

Ronaldo, expulsé, demande pardon

"Je demande pardon à tout le monde et en particulier à Edimar pour mon geste irréfléchi", a twitté le Portugais. Mais il n'a pas arrangé son procès en arrogance en époussetant ostensiblement l'écusson de champion du monde des clubs sur son maillot au moment de sortir du terrain.

La durée de sa probable suspension conditionnera sa participation ou non au prochain derby contre l'Atletico, le 7 février pour la 22e journée, qui s'annonce comme un tournant de la Liga.

D'ici là, le Real devra retrouver ses vertus, oubliées contre Cordoue: les Andalous, qui ont ouvert le score sur un penalty de Nabil Ghilas (3), ont eu plusieurs occasions de l'emporter, dont un lob de Florin sur la transversale (68). Seul Madrilène à surnager, Karim Benzema avait entretemps égalisé sur corner (27).

"Je n'ai pas trop aimé notre première période et je me suis mis en colère plusieurs fois", a reconnu l'entraîneur Carlo Ancelotti après la rencontre.

Parallèlement aux doutes qui assaillent le Real, le Barça semble revivre. Face à une équipe d'Elche réduite à dix à l'heure de jeu, les Catalans ont enchaîné leur sixième victoire consécutive toutes compétitions confondues, bien aidés par un but précoce de Gerard Piqué (35).

Griezmann intenable

Mais c'est surtout la complicité de Lionel Messi et Neymar qui a fait la différence. Le Brésilien a obtenu un penalty transformé par l'Argentin (55) et ce dernier lui a adressé deux offrandes (69, 71). Messi a ensuite alourdi le score d'une frappe croisée (88), soit son 21e but dans cette Liga, avant que "Ney" n'offre le dernier but à Pedro (90+3).

"Neymar a évolué à un très haut niveau", s'est réjoui l'entraîneur barcelonais Luis Enrique. "Je suis plus que satisfait de l'attitude et du rendement de l'équipe."

Une performance de bon augure pour le Barça, qui retrouvera mercredi prochain l'Atletico en quart retour de Coupe du Roi (victoire 1-0 à l'aller).

Solides vainqueurs du Rayo samedi soir, les "Colchoneros" et Antoine Griezmann ont envoyé un avertissement aux Catalans.

Le feu-follet français, intenable, a inscrit un doublé plein de vivacité: il a chipé la balle pour aller battre le gardien (12) puis a récidivé après avoir hérité d'un ballon aérien (22), soit ses 9e et 10e buts en Liga cette saison.

Et après la réduction du score de Roberto Trashorras (35), il a aussi amené le troisième but en bottant un corner, poussé dans son propre but par Manucho (56), avant de trouver le poteau en fin de match (88).

Préparez les bougies pour...

Anniversaires. Nous mettons à l'honneur le parcours de célébrités du ballon rond qui fêteront leur anniversaire cette semaine, à l'image de Gianluigi Buffon, Marie-Laure Delie ou encore Abdelmoumene Djabo.

68 ans (25 janvier) - Tostao a participé avec le Brésil à la Coupe du Monde de la FIFA™ en 1966, où il a joué un match et inscrit un but, et en 1970, où il a disputé six matches et marqué deux buts face au Pérou, avant de brandir le trophée. Après des débuts à l'América, il a remporté un championnat du Brésil et cinq championnats de l'État du Minas Gerais avec Cruzeiro. Sur le plan individuel, il a été désigné une fois meilleur joueur d'Amérique du Sud.

34 ans (26 janvier) - José Corona a disputé avec le Mexique les Coupes des Confédérations de la FIFA 2005 et 2013, la Coupe du Monde U-17 1997 et a été sélectionné pour Allemagne 2006 et Brésil 2014. Ses exploits ont au passage aidé les Mexicains à décrocher la médaille d'or à Londres 2012. Le dernier rempart a aussi disputé trois Gold Cups de la CONCACAF et remporté l'épreuve en 2009. Après des débuts à l'Atlas puis un passage par Tecos, il a décroché un championnat, une Coupe du Mexique, une Ligue des champions de la CONCACAF et disputé la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA, Maroc 2014 avec Cruz Azul.

28 ans (27 janvier) - Denis Glushakov a contribué au retour de la Russie en Coupe du Monde, à Brésil 2014, où il a disputé trois matches avant d'être éliminé dès le premier tour. En 2012, il a participé à l'UEFA EURO. Au cours de ses huit saisons au Lokomotiv Moscou, il a été prêté à Rostov et Zvezda Irkutsk, avant de signer au Spartak Moscou la saison dernière.

37 ans (28 janvier) - Gianluigi Buffon a participé au Brésil à sa cinquième Coupe du Monde de suite avec l'Italie. En 2013, il a terminé troisième de la Coupe des Confédérations. En 2012, il a bien failli remporter l'UEFA EURO pour sa troisième participation de suite à l'épreuve, mais les Espagnols ont remporté la finale. Buffon a inscrit son nom dans le football transalpin en remportant la Coupe du Monde 2006. En club, il a décroché la Coupe de l'UEFA, la Coupe et la Supercoupe d'Italie avec Parme, avant de signer à la Juventus. Dans le Piémont, il a remporté six championnats, un titre de Serie B et quatre Supercoupes d'Italie. Sur le plan individuel, il a été désigné meilleur gardien du Calcio à neuf reprises.

27 ans (29 janvier) - Marie-Laure Delie a participé à la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, Allemagne 2011™ , où les Françaises ont terminé quatrièmes. Plus jeune, elle a disputé les Coupes du Monde U-20 2006 et 2008. Delie a également fini au pied du podium aux du Tournoi Olympique de Football Féminin, Londres 2012. Après avoir remporté la Coupe de Chypre en 2012, elle a disputé l'UEFA EURO 2013. L'attaquante a commencé sa carrière à Clairefontaine, avant de signer au Paris Saint-Germain puis à Montpellier, où elle a gagné le Challenge de France. En début de saison dernière, elle est retournée dans le club de la capitale.

36 ans (30 janvier) - Luis Perea a disputé 13 matches de la campagne de qualification pour Brésil 2014 mais n'a pas été retenu pour disputer l'épreuve reine. Auparavant, il a participé aux Copas América 2007 et 2011, ainsi qu'à la Gold Cup de la CONCACAF 2003. Après avoir été couronné champion avec l'Independiente Medellin, il a remporté le championnat d'Argentine et la Coupe Intercontinentale avec Boca Juniors. Perea a ensuite fait ses bagages pour l'Europe et l'Atlético de Madrid, où il a remporté deux UEFA Europa League, une Supercoupe d'Europe et une Coupe Intertoto. Après huit saisons chez les Colchoneros, il a conquis une Coupe du Mexique et une Ligue des champions de la CONCACAF avec Cruz Azul.

28 ans (31 janvier) - Abdelmoumene Djabou a participé avec l'Algérie à Brésil 2014, où les Fennecs ont atteint le second tour pour la première fois en quatre participations. Djabou y a joué trois matches et inscrit deux buts, face à la République de Corée et l'Allemagne. Durant ses sept saisons à l'ES Sétif, il a remporté un championnat et une Coupe d'Algérie. Il a aussi été prêté à MC El Eulma puis USM El Harrach. En 2012, il s'est engagé avec le Club Africain, où il évolue encore à ce jour.



série d'AVC

d'un accident vasculaire cérébral (AVC) qui a nécessité



élus FFS de Bejaïa

Des travaux publics à la santé, en passant par la jeunesse et les transports, sans oublier l'énergie et l'environnement, les responsables de ces secteurs ont dressé un état des lieux plutôt optimiste même si certains d'entre eux avaient soulevé les problèmes liés aux multiples oppositions concernant les expropriations d'assiettes de terrains sur lesquelles devront être lancés les projets en question.

Notons enfin que cette rencontre à laquelle a appelé le wali hier matin et qui a duré de 11h jusqu'aux environs de quatorze heures, intervient à deux jours seulement avant la tenue d'une session APW extraordinaire qui, à coup sûr, sera houleuse.

Les élus FFS en profiteront pour répondre certainement aux graves accusations aux relents de corruptions lancées par le wali de Bejaia qui sera présent à cette empoignade certaine !

B A

Transfèrement lundi en France du corps d'Hervé Gourdel

Le corps du touriste français Hervé Gourdel, enlevé puis décapité fin septembre par des jihadistes algériens, doit être transféré lundi vers la France, douze jours après sa découverte en Kabylie.

Deux médecins légistes français et la sœur du guide de haute-montagne, enlevé le 21 septembre au cœur du massif du Djurdjura, où il était allé faire de la randonnée, se sont rendus en Algérie pour confirmer son identification, selon une source proche du dossier.

Des tests génétiques ont confirmé que le corps exhumé en Kabylie était bien celui d'Hervé Gourdel, les médecins légistes ayant comparé l'ADN du touriste français à celui de sa soeur.

Le transfert de la dépouille nécessite la délivrance d'un acte de décès mentionnant la date de sa mort, que les médecins légistes sont parvenus à déterminer, a ajouté la source, sans plus de précision.

Hervé Gourdel, guide de haute montagne de 55 ans originaire du sud de la France, avait été enlevé le 21 septembre par le groupe armé Jund al-Khilafa, qui a affirmé l'avoir exécuté en représailles à l'engagement de la France aux côtés des Etats-Unis dans les frappes contre le groupe Etat islamique en Irak.

Arrivé en Algérie le 19 septembre pour faire du trekking dans le massif du Djurdjura, il avait avait été enlevé près du sommet Lala Khedidja. Les cinq compagnons algériens avec qui il se trouvait avaient été relâchés après 14 heures de séquestration.

L'armée nationale populaire, qui avait mobilisé 3.000 soldats, a retrouvé le corps d'Hervé Gourdel le 15 janvier, enterré dans une forêt de chênes et d'oliviers tout près du village Takheldjit, à une vingtaine de km du lieu de son enlèvement.

Sa dépouille a été découverte sur les indications d'un jihadiste capturé par l'armée, selon les informations officielles.

L'edito

de Mourad Bendris

Sournoise accusation

Qui n'a pas hésité, partant, à qualifier « la dépêche de l'AFP (de) tentative de manipulation et de désinformation ayant pour but d'entacher l'image du Front POLISARIO, des réfugiés sahraouis ainsi que celle de l'Algérie, pays hôte qui accueille ces réfugiés ». Dont le bénéficiaire, faut-il le préciser, n'est que le Maroc.

L'AFP, la très officielle agence de presse française, vient de commettre un impair qui renseigne, on ne peut mieux, et sur l'irrépressible volonté du pouvoir français, ou, du moins, de sa partie nostalgique de « l'Algérie française », de nuire à notre pays, et, découlant de cette position, sur l'alignement inconditionnel de celui-ci sur les thèses du makhzen marocain à propos du Sahara occidental. A moins d'être atteint d'une crédulité invétérée, il est, en effet, difficile pour tout un chacun d'admettre que le déterrement d'un rapport de l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF), un organisme relevant de l'Union Européenne (UE), sur un prétendu détournement par des parties algériennes de l'aide européenne aux réfugiés sahraouis vivant dans les camps de Tindouf, vieux de sept ans : entamé en 2003, il a été finalisé en 2007, soit, de par le caractère officiel de celle-ci, précisément, le seul fait de cette agence. C'est à l'évidence à cette conclusion qu'est arrivé Mohamed Sidati, le ministre délégué de la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique) pour l'Europe. Qui n'a pas hésité, partant, à qualifier « la dépêche de l'AFP (de) tentative de manipulation et de désinformation ayant pour but d'entacher l'image du Front POLISARIO, des réfugiés sahraouis ainsi que celle de l'Algérie, pays hôte qui accueille ces réfugiés ». Dont le bénéficiaire, faut-il le préciser, n'est que le Maroc. Qui se trouve, présentement, sérieusement acculé sur ce dossier. Et ce, comme l'atteste, on ne peut mieux, là aussi, sa double tergiversation à, d'un côté, valider la nomination, intervenue en mai 2014, de la canadienne Kim Bolduc à la tête de MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) et, de l'autre, à recevoir Christopher Ross, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le territoire en question. Et c'est, à juste titre, que le responsable précité a déclaré que « l'objectif de (l'exhumation de ce rapport) des archives» en ce « moment « où le conflit du Sahara occidental est sur l'agenda de l'ONU et où les violations récurrentes des droits de l'Homme par le Maroc sont régulièrement évoquées dans les institutions européennes et ailleurs » est « de confondre l'opinion et de faire diversion auprès de l'UE »; une déclaration qui est, dans le même temps, une ferme dénonciation et de la sournoise accusation rapportée ci-dessus dont s'est, intentionnellement, faite le vecteur l'AFP, et du condamnable soutien français à la non moins condamnable violation de la légalité internationale que constitue l'occupation par le Maroc du territoire du Sahara occidental, que celle-ci met à nu...

M B

Rabat s'échine à saborder le dialogue intermaliens

Bellicisme. Les pourparlers inter-maliens sous médiation algérienne et dont le 5ème round est prévu pour le 8 février prochain à Alger, rencontrent des difficultés pour aboutir à une solution consensuelle à la crise au nord du Mali, à travers une réconciliation nationale réunissant toutes les parties gouvernement et groupes armés, autour d'un projet instaurant la paix et le développement.

Or, depuis son ouverture en juillet 2014, à Alger, le dialogue inter-malien présente des zones d'ombre empêchant les parties impliquées à sortir avec un programme consensuel qui mette fin à la crise dans ce pays et par-delà, dans toute la région sahélienne.

La zone d'ombre est orchestrée sciemment, par un acteur régional non concerné par cette crise, le Maroc.

Ce pays en désaccord avec l'Algérie sur un problème qu'il maitrise bien et dont il entretient les blocages à la solution, le Sahara occidental, met les bâtons dans les roues pour empêcher ce dialogue d'avancer dans le sens souhaité par les acteurs au dialogue, l'Algérie, les pays de la région, mais aussi la France, les Etats-Unis et les Nations unies.

Rabat qui a toujours chercher à s'immiscer dans les crises au Sahel pour imposer ses vues et gagner des voix en faveur de ses desseins expansionnistes dans son flanc sud, n'a pas bien accueilli le soutien de la France à l'action de médiation d'Alger, pour le règlement de la crise malienne.

Le Maroc reproche à la France son appui à l'Algérie dans sa médiation au Mali, se voyant acteur tout désigné pour jouer ce rôle.

Un journal marocain a exprimé cela sans détour : « La France est proche de l'Algérie, écrit-il, au Mali, alors que le Maroc a apporté son appui politique et opérationnel dès le premier jour à l'opération Serval, la France semble tenir à une exclusivité franco-algérienne du traitement du dossier malien. Pourquoi la France se priverait-elle de l'appui marocain? ». Or, non content de trouver des oreilles attentives à ses désirs, le makhzen jour une autre carte, celle de la division des parties maliennes au dialogue.

Rabat a tout fait, pour s'attirer les faveurs de l'une de ces parties, en l'occurrence, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Les dirigeants de ce mouvement séparatiste sont régulièrement invités au Maroc et y recevraient selon plusieurs sources, des financements conséquents nécessaires à l'acquisition d'armes et autres moyens logistiques. Ils sont devenus des marionnettes entre les mains du grand comploteur, le Maroc, dans ses visées de saborder le règlement de la crise malienne.

Du reste, le MNLA menace de suspend tout partenariat avec la Minusma (ONU) et menace de quitter la table des négociations d'Alger, après les derniers événements de Tabankort, où plusieurs de ses éléments armés ont été tués.

L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse tenue à Rabat au Maroc. Cela veut tout dire.

Adel Meziane

la Cité

2015 sera-t-elle l'année de la relance du système de santé ?

Bilan. *Le ministre de la Santé, de la réforme hospitalière et de la population, Abdelmalek Boudiaf a affirmé, hier dimanche, que l'année 2015 marquera la relance du système de santé.*



Le ministre de la Santé a précisé lors de la présentation du bilan des activités de 2014 et du plan d'action de l'année prochaine, que l'année 2015 marquera le lancement d'un programme "ambitieux" à même de permettre au système de santé d'être à la hauteur des aspirations des professionnels de la santé et des citoyens.
Il a rappelé, à ce propos, la mise en œuvre du plan national de prise en charge des maladies cardiovasculaires et d'un autre plan pour la prise en charge des malades en réanimation sans compter le renforcement et le développement de la production des sérums et des vaccins par l'Institut Pasteur.
Selon M. Boudiaf, 2015 sera par ailleurs "l'année de la promotion de la production locale des produits pharmaceutiques mais aussi celle de la promotion de la culture d'utilisation des médicaments génériques pour une meilleure maîtrise des dépenses".
Le ministre a annoncé la création de nouvelles unités de prise en charge de la douleur et le développement de l'hospitalisation à domicile et de l'hôpital de jour.
Concernant l'installation de l'Agence nationale de greffe d'organes, M. Boudiaf a indiqué que celle-ci verra le jour cette année, soulignant la nécessité de développer et de promouvoir cette activité.
De nouvelles structures sanitaires seront réceptionnées qui permettront d'assurer une couverture sanitaire globale et équitable notamment en matière de lutte contre le cancer outre le lancement de projets de réalisation de cinq nouveaux hôpitaux et l'informatisation du système en tant que moyen de modernisation du fonctionnement des établissements sanitaires. M. Boudiaf a par ailleurs annoncé qu'une nomenclature nationale des équipements médicaux et chirurgicaux de tous les établissements relevant du secteur, était en cours d'élaboration.
L'année 2015 verra également l'élaboration de textes juridiques et organiques relatifs au fonctionnement des instituts nationaux spécialisés dans les maladies cardio-vasculaires, cancéreuses et rénales en renforçant la prise en charge sanitaire des citoyens des régions du sud, a-t-il encore indiqué. Au volet social, le ministre a souligné la poursuite du dialogue avec les partenaires et l'intensification des programmes de formation au profit des corps du secteur.
Evaluant les activités de l'année écoulée, le ministre a indiqué, par ailleurs, qu'elle "a été marquée par la disponibilité de tous les types de médicaments, de vaccins et de sérums au niveau des établissements du secteur public et des officines privées". Le ministère de la Santé a veillé à assurer cette matière vitale à travers la révision des procédures et l'adoption d'une nouvelle stratégie garantissant la liquidité financière pour la pharmacie centrale des hôpitaux et l'Institut Pasteur, a-t-il dit, ce qui leur a permis le payement de leurs dettes à l'intérieur et à l'extérieur du pays et le recouvrement des créances auprès des établissements sanitaires nationaux estimés à prés de 25 milliards de dinars.
En plus de l'élaboration d'un projet de décret relatif à la création et à l'organisation de la circonscription sanitaire consacrant l'accès aux soins dans le cadre d'un réseau intégré, les acteurs se sont penchés l'année dernière sur l'élaboration d'un avant projet de loi relatif à la santé adapté aux mutations sociales et économiques de la société, lequel se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

Le billet de Said Mekbel

Nos voeux 94



Non messieurs, cela ne nous dit vraiment rien de risquer notre peau pour vous et encore moins de la perdre. Pourquoi ? Vous trouvez normal vous, qu'un simple citoyen n'ose même pas faire la chaî¬ne pour acheter son pain de crainte de prendre une balle dans la nuque, alors qu'un Nahnah, Mehri, ou qu'un Ben Bella ou autre énergumène politique peut se permettre une flânerie tranquille en ville ? Non, pas normal. Bien.
Vous trouvez normal vous, qu'un de nos Premiers ministres, du temps qu'il sévissait à la tête du gouvernement, nous harangue pour nous dire que le terrorisme est notre affaire alors que lui, à la Incmière occasion qui lui est offerte, court se plan¬quer de l'autre côté de la Méditerranée ? Non, pas normal, bien.
I à il y a encore des tas d'autres trucs comme ça, pas normal, normal, normal.
Messieurs, on vous le dit : le MIA, le GIA, la mafia, les intégristes, les truands et tous les autres bandits, on en a plus que ras-le-bol. Mais de vous aussi, messieurs, on commence drôlement à saturer. Pour aller plus loin encore, vous commencez par nous sortir par les yeux et par les oreilles. Alors messieurs, voici nos vœux pour 94 : prennez vos pantoufles et votre brosse à dent et laissez-nous en paix à notre pays. Ceci dit, en prière, avant d'aller nous recueillir devant Youcef Sebti, notre ami ingénieur, poète, qui a été assassiné dans son lit.

Mesmar J'ha
2 janvier 94

Sétif : *la neige et le verglas provoquent le décès de 2 automobilistes et blessent 11 personnes*

Les chutes de neige qui se sont accentuées samedi, accompagnées d'une importante baisse du mercure, rendant les chaussées très glissantes, ont provoqué, dans la matinée, 6 accidents de la route qui ont tué 2 personnes près d'El Eulma et occasionné des blessures à 11 autres, a indiqué dimanche la protection civile. Une des deux personnes décédées ,(44 ans), au volant de sa voiture sur la route nationale (RN) n° 5 dans la commune d'El Eulma, a été victime du verglas causé par les températures négatives qui affectent depuis samedi soir cette wilaya dont les principales communes, en particulier celles situées en altitude, sont recouvertes d'un couche de neige de 20 cm, a précisé le capitane Ahmed Lamamra, responsable de la cellule d'information de la protection civile. Un autre accident de la circulation s'est produit sur l'autoroute Est-ouest, non loin du lieudit Djermane, à l'Est de la ville d'El Eulma, lorsqu'un bus assurant la ligne Skikda-Alger avec à son bord 42 voyageurs a percuté 4 véhicules légers, provoquant le décès d'une personne de 27 ans, a déclaré le même officier.

Condoléances

Le directeur de *La Cité* et tout le personnel de la rédaction, particulièrement les collègues Mhamed Hassani et Rachid Hitouche, amis de longue date du défunt, très affectés par le décès de Lahcène Bahbouh, présentent à la famille de cet infatigable défenseur de Tamazight et fidèle militant de la cause identitaire leurs sincères condoléances, et l'assurent de leur soutien en ces durs moments de douleur.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Reddition d'un terroriste à Ouled Aïssa

Boumerdes. Un terroriste s'est rendu, le week-end dernier, aux forces de sécurité à Ouled Ameur, hameau relevant de la municipalité d'Ouled Aïssa, à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, avons-nous appris d'une source digne de foi.
Selon toujours source, cet élément de l'organisation terroriste de l'ex-Gspc, devenue Aqmi dirigée par le sinistre « émir » national Abdelmalek Droukdel, Alias Moussaâb Abdelwadoud, âgé d'une quarantaine d'années et originaire, aurait remis aux soldats de l'Armée nationale populaire lors de sa reddition, une mitrailleuse de type Kalachnikov, des munitions, un chargeur, deux téléphone portables et une paire de jumelles.
Il est également à signaler qu'un violent accrochage a mis aux prises, dans la soirée d'avant-hier, une unité de l'Armée nationale populaire à un groupe de terroristes à quelques encablures de lieudit Oued Larbaâ, dans la commune de Sidi Daoud.
Suite aux indications révélées par ce redditionniste, les éléments des forces de sécurité ont quadrillée toute cette partie de l'est du département où pas moins de 7 éléments de l'organisation terroriste de l'ex-Gspc se seraient réfugiés.
Et, sans doute, pour éviter tout attentat à l'explosif, les forces de sécurité ont procédé au brouillage du réseau de la téléphonie mobile, a encore indiqué notre source.

A. Massinissa

L'Europe «doit rompre le silence» face au mépris du droit internationale par Israël

Palestine. Le Réseau Euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme (REMDH) a appelé les Etats membres de l'Union européenne (UE) à "rompre le silence" face au mépris systématique du droit internationale par Israël. «L'UE et ses Etats membres restent silencieux face au mépris systématique du droit international par Israël, ainsi que sur le climat d'impunité qui caractérise le conflit israélo-palestinien», a indiqué le REMDH dans un communiqué samedi. Le REMDH a déploré «vivement le silence de l'UE sur la question de la lutte contre l'impunité et son opposition implicite à l'adhésion de la Palestine à la CPI», soulignant que «cette situation sape la légitimité des droits de l'Homme fondamentaux et du droit international, alimente le conflit et empêche l'aboutissement à une paix durable». Le Réseau rappelle également aux Etats membres de l'UE qu'ils sont tenus, en tant qu'Etats parties à la Cour pénale internationale, de coopérer pleinement avec la CPI. «Ils se sont par ailleurs engagés à promouvoir la coopération avec la Cour et à réagir à toute non-coopération effective ou imminente avec la CPI». Concernant la situation dans la bande de Ghaza, où plus de 2200 personnes ont été tuées l'été dernier, en majorité des civils, dont plus de 554 enfants et au moins 290 femmes, suite à l'agression militaire des forces d'occupation contre cette enclave palestinienne, et ont laissé plus de 1,8 million de Gazaouis dans une situation désastreuse, le REMDH a indiqué qu'au cours de cette agression "plusieurs ONG ont recensé des violations massives du droit humanitaire international (DHI) et du droit international des droits de l'Homme (DIDH), y compris des attaques aveugles contre des civils, un recours disproportionné à la force et des punitions collectives». «La prise pour cible délibérée de civils et de biens à caractère civil, dont du personnel médical d'urgence, des ambulances, des journalistes, des agents de police, des habitations, des écoles, des établissements de soins de santé, des installations électriques, des infrastructures de distribution d'eau et des égouts», a été dénoncé par le REMDH.